



HAL
open science

La relation entre l'orientation scolaire et professionnelle et le décrochage scolaire

Alexandrine Hervé

► **To cite this version:**

Alexandrine Hervé. La relation entre l'orientation scolaire et professionnelle et le décrochage scolaire. Education. 2020. dumas-02890799

HAL Id: dumas-02890799

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02890799>

Submitted on 6 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La relation entre l'orientation scolaire et professionnelle et le décrochage scolaire

MEMOIRE MASTER 2 MEEF PARCOURS ECONOMIE-GESTION

ALEXANDRINE HERVE

Directrice de Mémoire : Mme Balland Ludivine



UNIVERSITÉ DE NANTES

Engagement de non-plagiat

Je soussignée *Alexandrine Hervé*, étudiante en Master MEEF « Économie-Gestion » à l'INSPE de l'Université de Nantes :

- Déclare avoir pris connaissance de la charte anti-plagiat de l'Université de Nantes,
- Déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.

En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour rédiger ce mémoire.

Date : le 04 juin 2020

Remerciements

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont aidé et soutenu durant toutes mes années d'études, ainsi que lors de la réflexion et la rédaction de ce mémoire.

Je voudrais dans un premier temps remercier, ma directrice de mémoire Mme Balland, maître de conférence en sociologie à l'université de Nantes, pour sa disponibilité et ses conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je remercie également tous les professeurs de l'INSPE de Nantes, pour leurs enseignements de qualité. Ces deux années de Master m'ont énormément appris tant sur le plan intellectuel que professionnel.

Je remercie particulièrement Carole et Thierry, mes parents, qui ont relu mon mémoire. Leurs conseils de rédaction ont été très précieux. Je remercie également Oussama pour son soutien et ses conseils.

Je remercie Angeline ma petite sœur pour son soutien incommensurable. Ainsi que tous mes proches pour leur encouragements quotidiens, Jean-Luc, Denise, Fernand, Maryse, Christian.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers mes fidèles amies de promotion Doriane et Lara pour leur soutien, ainsi qu'à mes amies de toujours : Maéva, Eléa, Nolwenn, Maëlle, Cerise.

A tous ces intervenants, je présente mes remerciements, mon respect et ma gratitude.

Mots clés : DECROCHAGE SCOLAIRE - ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE - MOTIVATION INTRINSEQUE - DESENGAGEMENT

Résumé :

Il est possible de mettre en avant la relation entre l'orientation scolaire et professionnelle et le décrochage scolaire. En ce sens, nous nous demandons : Dans quelle mesure les situations de décrochage montrent-elles des régularités en lien avec les parcours scolaires ? Il apparaît que certaines filières, moins exigeantes sur le plan des notes sont plus concernées par le décrochage scolaire. D'autre part, le décrochage s'inscrit dans une histoire individuelle, et une orientation par défaut est un problème régulier dans les parcours d'élèves en situation de décrochage. L'orientation par défaut a tendance à favoriser l'absence de motivation intrinsèque. Or l'absence de motivation favorise le désengagement dans les activités scolaires, ce dernier étant justement la définition du décrochage scolaire.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
PARTIE 1 : CONSTRUCTION DE L'OBJET D'ETUDE	8
<i>Chapitre 1 - La revue littéraire sur et autour de l'objet d'étude</i>	<i>8</i>
Section 1 - La notion de décrochage scolaire et son processus.....	8
I) La notion plurielle de décrochage scolaire.....	8
A) L'émergence du décrochage scolaire comme problématique publique.....	8
B) La notion de « décrochage scolaire ».....	10
C) Un point sur la loi : Le décrochage scolaire et l'obligation scolaire	11
II) Le processus de décrochage scolaire	13
A) De multiples facteurs de décrochage scolaire	13
B) Le décrochage cognitif : Premier pas sur le parcours du décrocheur	14
C) La rupture du lien pédagogique et ses conséquences	16
Section 2 - La notion d'orientation scolaire et professionnelle et le lien avec le décrochage scolaire	18
I) La notion d'orientation scolaire et professionnelle dans le parcours de l'élève.....	18
A) La construction de la notion « d'orientation scolaire et professionnelle »	19
B) L'orientation des élèves au cours du parcours scolaire	20
II) La relation entre l'orientation et le décrochage scolaire	21
A) La faible prise en compte des intérêts de l'élève.....	21
B) L'orientation par défaut peut-elle favoriser le décrochage ?	22
<i>Chapitre 2 - La mise en relation du cadre théorique avec la problématique</i>	<i>24</i>
<i>Chapitre 3 - Présentation du terrain : les élèves du lycée Raphaël Elize</i>	<i>25</i>
I) Les caractéristiques de l'établissement	25
A) L'emplacement géographique	25
B) La répartition des effectifs selon les filières.....	25
II) Les caractéristiques des enquêtés	26
A) Les caractéristiques scolaires.....	26
B) Les caractéristiques sociales	28
C) Les spécificités de la classe de 1 ^{ère} STMG	30
III) Présentation du dispositif GPDS.....	30
PARTIE 2 : ANALYSE DES RESULTATS DES ENQUETES.....	32
<i>Chapitre 1 - Présentation des enquêtes</i>	<i>32</i>
Section 1 - Méthode n°1 : Analyses documentaire de données statistiques	32
I) Enquête n°1 : Analyse documentaire des statistiques du baccalauréat produites par l'Éducation Nationale	32
A) Présentation de l'enquête	32
B) Résultats de l'enquête	33

C) Discussions	36
II) Enquête n°2 : Analyse documentaire des données du groupe prévention du décrochage scolaire du lycée Raphaël Elize.....	38
A) Présentation de l'enquête	38
B) Résultats de l'enquête	39
C) Discussions	41
III) L'intérêt de la méthode quantitative	42
Section 2 - La méthode n°2 : Analyse qualitative de parcours scolaires d'élèves	43
I) Enquête n°3 : Analyse de parcours d'élèves inscrits au GPDS	43
A) Présentation de l'enquête	44
B) Résultats de l'enquête	44
C) Discussions	45
II) Enquête n°4 : Questionnaires	46
A) Présentation de l'enquête et des difficultés	46
B) Résultats de l'enquête	47
C) Discussions	49
III) L'intérêt de la méthode qualitative.....	51
Section 3 - Démarches complémentaires	52
<i>Chapitre 2 - Réponses aux hypothèses</i>	<i>54</i>
BIBLIOGRAPHIE	56
ANNEXES	59

Introduction

« *On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans* »¹, l'école pourtant en demande tant.

L'élève dans son parcours scolaire doit faire des choix réfléchis et sérieux qui sont sensés déterminer son avenir : Qu'elle métier m'intéresse ? Dans quelle filière ai-je envie d'étudier ? Et si j'arrêtais l'école ?

Il semblerait que certains élèves grâce à leurs bonnes notes ont toutes les portes ouvertes, en revanche pour d'autres, l'orientation se fera par défaut. Mais le manque d'intérêt ne peut-il pas décourager ? Le manque de sens ne peut-il pas conduire à arrêter de travailler, quitte à ne pas obtenir le diplôme ?

Ce mémoire porte sur **la relation entre l'orientation et le décrochage scolaire**. Il s'agit d'étudier le rapport qu'entretiennent ces deux notions au lycée de manière générale et plus particulièrement dans le cadre de l'enseignement technologique, notamment dans la filière sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) enseignée au sein de lycées généraux et technologiques (LGT). C'est un thème très actuel, notamment dans le cadre de la volonté gouvernementale d'une démocratisation de l'enseignement.

Nos recherches visent à s'insérer dans la continuité des travaux réalisés qui « *convergent sur le fait que le décrochage scolaire est multidimensionnel, que ses origines sont multiples et peuvent être éclairées par des cadres théoriques de différentes disciplines* »². L'idée n'est pas de rechercher si l'orientation est la seule cause de décrochage scolaire, mais de mesurer l'impact des choix d'orientation sur la scolarité de l'élève au lycée. Il s'agit d'étudier si l'orientation peut être un problème pour poursuivre sa scolarité. Et notamment d'observer si une filière semble plus concernée par le décrochage scolaire ; si la filière STMG en est particulièrement marquée.

¹ RAIMBAUD, « Roman », 1870

² BRUNO F., FELIX C., et SAUJAT F. (2017), « L'évolution des approches du décrochage scolaire », *Carrefour de l'éducation*, n°43, p246

Nous nous sommes interrogés sur la problématique suivante : Dans quelle mesure les situations de décrochage montrent-elles des régularités en lien avec les parcours scolaires ?

Pour y répondre, nous avons mis en place des enquêtes de terrain : questionnaire, étude de documents issus du Groupe de Prévention au Décrochage Scolaire (GPDS), étude de documents issus de l'Éducation Nationale.

Depuis le 16 mars 2020 une crise sanitaire a explosé à cause du virus covid-19, ainsi les enseignements se déroulent à distance. C'est dans ce contexte que s'insèrent la fin de nos recherches. Cette pandémie a conduit le Ministère de l'Éducation Nationale à décréter l'arrêt des cours en présentiel, ce qui nous dirige également vers un questionnement sur l'impact de cette situation sur le décrochage scolaire.

Afin d'exposer au mieux nos recherches, le mémoire est organisé en deux grandes parties. La première partie est consacrée à la construction de l'objet d'étude, il s'agit principalement de délimiter notre sujet à travers des lectures (Partie 1). La seconde partie est consacrée à l'analyse des données issues de nos recherches (Partie 2).

Partie 1 : Construction de l'objet d'étude

L'étude de la littérature autour des notions de « *décrochage scolaire* » et « *d'orientation scolaire et professionnelle* » (Chapitre 1), nous permet de faire émerger une problématique et d'envisager des hypothèses (Chapitre 2), à étudier sur un terrain spécifique : le lycée Raphaël Elize (Chapitre 3).

Chapitre 1 - La revue littéraire sur et autour de l'objet d'étude

La notion de décrochage scolaire est multiple et se construit comme un processus (section 1) en lien avec l'orientation scolaire et professionnelle de l'élève (section 2).

Section 1 - La notion de décrochage scolaire et son processus

Le décrochage scolaire est une notion plurielle (I) dont il convient de déterminer le processus (II).

I) La notion plurielle de décrochage scolaire

Le décrochage scolaire est devenu au fil du temps une problématique publique (A) dont il convient de définir les contours (B) et le cadre légal (C).

A) *L'émergence du décrochage scolaire comme problématique publique*

Le phénomène de décrochage scolaire n'est pas nouveau. « *Pendant des années, et jusque vers la fin des années soixante-dix, les statistiques scolaires ont mis en évidence que, chaque année,*

environ 200 000 jeunes sortaient sans aucun diplôme du système éducatif»³. En revanche c'est devenu une problématique publique avec l'évolution du contexte socio-économique et des politiques éducatives⁴.

Le terme de « décrochage scolaire » est récent, il est repris des Canadiens par J. Biarnès lors d'un colloque qu'il a organisé à l'Unesco en 1990⁵. Peu à peu cette notion remplace celle « *d'échec scolaire* » dans le langage institutionnel.

Les dispositifs mis en place durant les années 70 et 80 afin de généraliser l'enseignement et lutter contre l'échec scolaire, ont permis d'augmenter le niveau de qualification du pays afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes. Ainsi depuis les 1970, la population concernée par le décrochage scolaire a nettement baissé. En France les sortants non qualifiés représentaient 37% de la population scolaire en 1965, contre 6% en 2005⁶

Pour autant les difficultés à trouver un emploi pour les jeunes non qualifiés sont toujours présents. L'Insee recense 28 300 jeunes de 16 à 24 ans non scolarisés et sans qualification sur le marché du travail en 2010, parmi eux seulement 5 200 ont trouvé un emploi⁷.

Ce phénomène ne concerne pas uniquement la France, il est étudié dans les pays industrialisés notamment en Europe occidentale, en Amérique du nord et en Océanie. Si une diminution de l'abandon scolaire a pu être observée suite aux premières politiques de massification de l'enseignement, désormais les taux semblent incompressibles⁸. Ce qui laisse penser à une inefficacité des programmes de prévention et de lutte contre le décrochage.⁹

Pierre Yves Bernard critique la construction politique de ce terme qui regroupe des élèves en difficulté face à l'institution scolaire : « *le caractère indéterminé du concept participe à son émergence dans le champ des politiques éducatives* »¹⁰.

³ GLASMAN Dominique, « Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle », in *VEI Enjeux*, n°122, septembre 2000. P10

⁴ BRUNO F., FELIX C., et SAUJAT F. (2017), « L'évolution des approches du décrochage scolaire », *Carrefour de l'éducation*, n°43, p250

⁵ BIARNES J. « Décrocheurs ou zappeurs scolaires ? », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998, p149

⁶ BERNARD P-Y., *Le décrochage scolaire*, Paris : Puf, 2017 (2011), p44

⁷ Document PDF consulté en ligne : https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/1292995/revuehs11_taux%20sortie.pdf

⁸ Commission Européenne (2011), Proposition de recommandations du conseil concernant les politiques de réduction de l'abandon scolaire. Bruxelles.

⁹ BRUNO F., FELIX C., et SAUJAT F. (2017), « L'évolution des approches du décrochage scolaire », *Carrefour de l'éducation*, n°43, p247

¹⁰ BERNARD P-Y., *Le décrochage scolaire*, Paris : Puf, 2017 (2011), p17

B) La notion de « décrochage scolaire »

La notion de décrochage scolaire est une notion plurielle, qui peut renvoyer à plusieurs sens. Nous allons donc dessiner les contours de cette notion. Pour cela, la consultation d'un dictionnaire de l'éducation apparaît indispensable. Dominique Glasman définit le décrochage scolaire comme « *l'abandon de l'école en cours de cursus, parfois même avant la fin de la scolarité obligatoire* »¹¹. S'il existe plusieurs termes : « *déscolarisation* », « *échec scolaire* », « *grande difficulté scolaire* », « *décrocheur* », « *situation de décrochage* » ; pour désigner ce phénomène ; il ne faut pas oublier que chacun renvoi à une conception et une interprétation différente¹².

Beaucoup d'auteurs, s'accordent à dire que le décrochage est un long processus et non un arrêt brutal de la scolarité. Sylvain Broccolichi explique qu'avant l'interruption d'études, l'élève change de comportement, il ne participe plus aux activités scolaires, ce qui se traduit par un déclin des notes¹³. Et c'est justement sur ces changements que se base le repérage de élèves par le Groupe de Prévention au Décrochage Scolaire (GPDS). Michèle Guigue évoque d'autre part que si l'arrêt de l'école finalise le processus de décrochage, celui-ci peut être de la volonté de l'élève (démission), de la volonté de l'établissement (exclusion) ou la non obtention du diplôme.¹⁴

La non obtention du diplôme est un indicateur factuel et mesurable que nous utiliserons dans nos analyses du taux de décrochage.

Nous retiendrons pour ce mémoire que **l'élève en situation de décrochage est celui qui se désengage des activités scolaires**, ce qui se traduit par :

- Des **changements comportementaux** : absentéisme, rébellion, insolence, etc...
- Une **baisse des résultats**,

¹¹ GLASMAN D. « Décrochage scolaire », in CHAMPY P. & ETEVE C., *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Paris : Retz, 2005 (1994), p 247-248

¹² BONNERY S., *Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris : La dispute, 2007,

¹³ BROCCOLICHI S., « Qui décroche ? », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p39-50

¹⁴ GUIGUE M. « Le décrochage scolaire in *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998, p25

Puis qui **quitte l'institution scolaire sans obtenir le baccalauréat** : démission, exclusion ou non obtention du diplôme sans réinscription par la suite.

Il est possible de préciser que certains jeunes connaissent ce parcours et obtiennent leur diplôme, cependant ces jeunes ne sont pas identifiés par l'institution.

C) *Un point sur la loi : Le décrochage scolaire et l'obligation scolaire*

Les termes de décrochage et de déscolarisation sont liés. La notion institutionnelle de « *déscolarisation* » désigne « *le fait que des personnes (élèves, collégiens, lycéens étudiants, apprentis, etc...) quittent leur apprentissage ou leur formation avant d'avoir acquis les qualifications requises ou obtenu les diplômes qui leur permettrait de trouver un emploi* »¹⁵. Cette définition est formelle et quantifiable. Pour lutter contre ce phénomène, le gouvernement met en place deux types de mesures :

- Tout d'abord, pour tendre à ce qu'il n'y ait aucune sortie du système scolaire sans qualification ni réinscription immédiate dans une formation.
- A défaut, pour « *raccrocher* » ceux l'ayant quitté selon ces critères¹⁶.

La loi de 2012 pour la refondation de l'école de la République et le Plan d'actions du 21 novembre 2014 « *Tous mobilisés pour vaincre le décrochage* » mettent en place des outils de raccrochage extérieurs et intérieurs aux établissements publics locaux d'enseignements (EPLE) :

- Extérieurs : le site « *Reviens te former* » ; la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) ; les micro-lycées ; le compte personnel de formation.
- Intérieurs : le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS), la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS).

¹⁵ GEAY B. « Déscolarisation et décrochage scolaire », in VAN ZANTEN A. & RAYOU P., Dictionnaire de l'éducation, Paris : Puf, 2017 (2008), p 155-158

¹⁶ Site internet consulté en mars 2020 : <https://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>

La lutte contre la « *sortie précoce du système éducatif* » est engagée à plusieurs niveaux : en France, au sein de l'Union Européenne et au niveau international.¹⁷

Le code de l'éducation (C. éduc) , en son article L131-1 dispose « *L'instruction est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, entre six ans et seize ans* »¹⁸. Il est précisé que ce n'est pas l'école, mais bien l'instruction qui est obligatoire. Celle-ci peut être dispensée par les familles. Cependant l'article L131-1-1 du code précité vient ajouter « *Cette instruction obligatoire est assurée prioritairement dans les établissements d'enseignement.* »

La violation de cette obligation se manifeste sous deux formes :

- La première est l'absence d'inscription dans un établissement scolaire sans motif légitime, en conséquence les responsables légaux encourent une peine de 6 mois d'emprisonnement et de 7500€ d'amende¹⁹.
- La seconde est le défaut d'assiduité, assimilé à une contravention de quatrième classe et puni d'une amende de 750€ au maximum²⁰. Ces mêmes faits peuvent également être puni de 2 ans d'emprisonnement et 30 000€ d'amende au titre d'un abandon de famille : « *Le fait, par le père ou la mère, de se soustraire, sans motif légitime, à ses obligations légales au point de compromettre (...) l'éducation de son enfant mineur* ».²¹

Concrètement, l'établissement peut signaler au Procureur les élèves en situation d'absentéisme régulier si celui-ci est mineur de 16 ans. En revanche dès l'âge de 16 ans révolu, l'établissement est impuissant si les parents ne souhaitent pas que leur enfant ait une scolarité régulière.

¹⁷ Conseil de l'Union Européenne, Bruxelles, 13 mai 2009 ; Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), adoptée par l'AG des Nations Unies le 20 novembre 1989 « Ils prennent des mesures pour encourager la régularité de la fréquentation scolaire et la réduction des taux d'abandon scolaire. ».

¹⁸ La loi Jules Ferry du 28 mars 1882 a instauré le principe d'instruction obligatoire de 6 à 13 ans. L'ordonnance n°59-45 du 6 janvier 1959 a prolongé l'âge de fin de l'obligation à 16 ans révolu. Le projet de loi "pour une école de la confiance" vise la mise en place d'un abaissement de l'âge obligatoire à 3 ans pour la rentrée 2019.

¹⁹ Article 227-17-1 du code pénal

²⁰ Article 131-13 et R624-7 du code pénal

²¹ Article 227-17 et 373 du code pénal

II) Le processus de décrochage scolaire

Le décrochage scolaire n'est pas un évènement instantané dans le parcours d'un élève. C'est un processus qui peut être favorisé par différents facteurs (A), qui débute par un décrochage cognitif (B) puis se finalise par la rupture du lien pédagogique jusqu'à quitter l'école (C).

A) *De multiples facteurs de décrochage scolaire*

Les auteurs s'accordent sur deux points :

- Il existe une pluralité de facteurs propices au décrochage scolaire
- C'est l'accumulation de différents facteurs qui peut entraîner un risque de décrochage scolaire

Il existe plusieurs types de facteurs : individuels, institutionnels, psychologiques, sociologiques, l'environnement social et l'environnement scolaire.

A travers différentes lectures il est possible de dégager certains facteurs de risques plus importants qui seront propices au développement d'un rejet de l'école, pouvant aboutir à une déscolarisation.²² Ainsi il a été mis en avant :

- D'une part, la combinaison, d'un contexte socio-économique défavorisé associé à un milieu éducatif familial dont les codes sont différents de ceux de l'institution scolaire,
- Et également, un contexte de scolarisation difficile avec des expériences scolaires conflictuelles

Ces multiples causes mènent le jeune dans une situation où l'école n'a plus de sens pour lui²³.

Certains publics sont plus concernés que d'autres. En effet l'école n'est pas neutre dans son fonctionnement et les jeunes des quartiers populaires auront tendance à ne pas y être familiarisé. Pierre Bourdieu en développant la notion de capital culturel²⁴, explique que les enfants issus de

²² BERNARD P.-Y., *Le décrochage scolaire*, Paris : Puf, 2017 (2011), p61-83

²³ BIARNES J. « Décrocheurs ou zappeurs scolaires ? », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p164

²⁴ BOURDIEU P. (1979), « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°30, p 3-6

milieu favorisés auront davantage eu accès à la culture valorisée par l'école (livres, voyage). De plus le langage utilisé par les familles favorisées aura tendance à reprendre les mêmes codes que celui utilisé par l'école. Ainsi les attentes seront mieux comprises par les jeunes ayant les mêmes codes sociaux.²⁵

Cependant, au regard des enquêtes de Marie-Cécile Bloch effectuées auprès de jeunes décrocheurs, tous les milieux sociaux sont représentés. En ce sens, le décrochage scolaire ne peut être le fruit d'un seul prédéterminisme social. Chaque situation de décrochage correspond à un parcours individuel²⁶.

Nous reprenons cette formulation de Sylvain Broccolichi pour conclure sur ce point : « *Les situations de décrochage sont hétérogènes. Il n'y a pas de spécificité marquée des décrocheurs, mais des conjonctions de facteurs contextuels et événementiels qui favorisent les processus de rupture.* »²⁷.

B) Le décrochage cognitif : Premier pas sur le parcours du décrocheur

La question du langage utilisé par l'école, soulevée dans la partie précédente, pose d'autant plus de problème qu'il peut mener à un décrochage cognitif de l'élève, soit la première étape du processus de décrochage scolaire.

Des malentendus socio-cognitifs peuvent apparaître via l'utilisation, par l'enseignement, d'une « *pédagogie invisible* » et l'emploi de « *l'implicite* ».

- **Les malentendus socio-cognitifs**

Patrick Rayou explique que nous parlons « *de malentendus sociocognitifs quand des logiques interindividuelles sont à l'œuvre sur un objet commun et qu'en même temps il existe différentes manières d'apprendre* »²⁸. Autrement dit, face à une tâche l'élève fait « B » en pensant

²⁵ BIARNES J. « Décrocheurs ou zappeurs scolaires ? », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 décrocheurs, p 154

²⁶ BLOCH M-C « Des itinéraires de décrochage », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p 200

²⁷ BROCCOLICHI S. (septembre 2000), « Désagrégation des liens pédagogiques et situations de rupture », *VEI enjeux*, n°122, p 36

²⁸ (Conférence) RAYOU P., CEBES S., BERNARDIN J., (2016), « Enseigner plus explicitement : Pour quoi ? Qui ? Quand ? Quoi ? Comment ? Où ? » session de formation des formateurs REP+ organisé à l'IFE par le bureau de l'éducation prioritaire de la DGESCO en collaboratin avec le centre Alain Savary, lors d'une table ronde animée par Fabienne Paulin Moulard (IGEN) <http://centre-alain-savary.ens->

respecter la consigne, alors que le professeur souhaitait qu'il réalise « A ». Ce type de situation apparaît dès lors où l'élève et le professeur, face à un même objet, ont deux logiques différentes.

- ***La pédagogie invisible***

L'école est amenée à transmettre à l'élève des savoirs mais aussi des compétences. Pour cela, l'enseignant met en place une « *pédagogie invisible* ». Cela signifie, que ce ne sont pas les savoirs en tant que tels sur l'activité qui sont importants, mais la méthodologie, la compétence générale pour réaliser ce type d'activité. L'élève doit être en mesure de mobiliser la méthode employée sur l'activité mais dans un autre contexte. Par exemple : lors de l'utilisation d'un tableau de synthèse, l'enseignant souhaite que l'élève retienne principalement le fonctionnement de l'outil et non le classement des éléments du contexte de l'exercice.

Or ce type de pédagogie est induit et non explicite. Certains élèves, comprennent l'activité première, celle de classer les « *vertébrés et invertébrés* » pour reprendre l'exemple suggéré par Stéphane Bonnery²⁹. Mais ne comprennent pas l'activité sous-jacente, soit d'être capable de reclasser n'importe quels éléments désignés.

- ***Alterner l'implicite et l'explicite***

Pour mettre les élèves en activité, l'enseignant décide d'explicitier certaines choses et d'autres non. C'est une articulation entre ce que nous pouvons appeler « *l'explicite et l'implicite* ». Le professeur, dans un but pédagogique, va volontairement laisser des sous-entendus afin de mener l'élève jusqu'au savoir. Si le sous-entendu est le fait de ne pas dire ce qu'il sait qu'il pourrait dire. En revanche le malentendu se crée lorsque le professeur ne sait pas ce qu'il pourrait explicitier. Les difficultés de compréhension des attendus peuvent être palliées par une attitude en classe positive, et les mauvaises notes palliées par des notes de rattrapage. Il peut y avoir un décrochage cognitif sans pour autant y avoir un décrochage du travail scolaire.

Pour Jacques Bernardin, certains objets d'apprentissage nécessitent un enseignement explicite : ceux qui ont pour vocation à devenir outils de d'autres apprentissages (lecture, écriture) ; le

lyon.fr/CAS/education-prioritaire/ressources/theme-1-perspectives-pedagogiques-et-educatives/realiser-un-enseignement-plus-explicite/enseigner-explicite-pour-quoi-qui-quand-quoi-comment#4

²⁹ BONNERY S., *Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris : La dispute, 2007, p 32.s.

processus d'élaboration conceptuel (débatte les notions et concepts) ; l'infra-didactique (ce qui est convoqué sans jamais être explicité, par exemple la copie qui permet de travailler la prise de note).

Des études de terrains ont été réalisées. Ainsi Stéphane Bonnéry prend l'exemple de Bassekou un élève de CM2 qui commence à avoir des difficultés de compréhensions, il fait l'exercice attendu mais n'est pas capable « *d'une distanciation réfléchie à l'égard des savoirs scolaires* »³⁰. Au niveau de l'école élémentaire, l'instituteur peut pallier par une relation personnalisée avec l'élève. Cependant les problèmes surviennent, au collège où les exigences s'accroissent, et les professeurs ne peuvent avoir une relation privilégiée avec les élèves présentant des difficultés.

Plus encore, il apparaît que les jeunes issus de milieux favorisés auront tendance à mieux décoder l'implicite usité par l'enseignant³¹.

C) *La rupture du lien pédagogique et ses conséquences*

- *Manifestations de la rupture du lien pédagogique*

Le décrochage cognitif peut apparaître durant l'école élémentaire sans pour autant créer une situation d'échec scolaire, si bien que ni l'élève, ni l'enseignant ne s'en rendent compte. En revanche « *l'étude des dossiers scolaires ainsi que le témoignage des adolescents concernés, de leurs parents et de leurs interlocuteurs scolaires indiquent qu'échecs et démobilités s'aggravent considérablement au niveau du collège* »³². Ce phénomène peut être expliqué par une rupture du « *lien pédagogique* » qui intervient à ce moment-là.

La rupture du lien pédagogique c'est une distance, une barrière que l'élève met avec l'équipe pédagogique qui se formule par un « *nous* » et un « *eux* ». L'élève qui rompt le lien pédagogique se rapproche des élèves dans la même situation scolaire, ensemble ils forment le « *nous* ». Tandis que les bons élèves seront classifiés dans la catégorie « *eux* », avec les professeurs.

³⁰ BONNERY S., *Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris : La dispute, 2007, p 165

³¹ BIARNES J. « Décrocheurs ou zappeurs scolaires ? », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p 154

³² BROCCOLICHI S. (septembre 2000), op. cit., p 37

L'élève est en incompréhension face à ses difficultés scolaires, alors il les justifie par des raisons d'un autre ressort. Il justifie des mauvaises notes par le fait que le professeur lui « *en veut* », « *ne l'aime pas* » ou encore « *est raciste* »³³.

Suite à la rupture du lien pédagogique, des manifestations comportementales peuvent survenir. Les manifestations du décrochage sont diverses et elles pourraient suivre un « *parcours de décrocheur (...) qui commence par des difficultés à l'école élémentaire, conduisant à des problèmes de comportements et d'attitude au début du lycée, à de l'absentéisme, avec finalement comme résultat l'acte de décrochage* »³⁴

Pour autant, certains élèves en difficultés ne vont pas manifester ces types de comportements. Par exemple, Niamounga est une élève dont les difficultés se sont accentuées au collège, elle montre un certain désengagement pour l'école, mais reste discrète³⁵.

- ***Perte de sens et désengagement***

Lorsque les manifestations du décrochage apparaissent, l'élève se trouve dans un état d'esprit de démobilisation vis-à-vis de l'école. En ce sens Pierre-Yves Bernard évoque que « *La relation entre l'élève et l'école peut être conceptualisée comme une relation d'engagement. Le décrochage serait alors un phénomène de désengagement* »³⁶.

A ce moment l'élève n'a plus d'intérêt pour les matières enseignées. Plus largement il ne trouve plus d'intérêt à jouer le jeu de l'école. Le désengagement se fait sentir dès lors où l'élève ne donne plus de sens à l'expérience scolaire.

Le désengagement peut intervenir à intervenir au collège ou lycée. Or si le collège est unique et général, au lycée l'élève est orienté dans une filière.

³³ BONNERY S., *Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris : La dispute, 2007, p153s.

³⁴ BERNARD P-Y., *Le décrochage scolaire*, op. cit., p 72

³⁵ BONNERY S., 2007, op. cit., p 188

³⁶ BERNARD P-Y., *Le décrochage scolaire*, op. cit., p 88

Ainsi lorsque l'élève ne voit plus le sens de son travail au lycée cela soulève la question de l'orientation. En effet l'étude de matières trop théoriques ou trop éloignées des centres d'intérêts ne fait pas sens pour l'élève.³⁷

Pour conclure sur cette première notion, le décrochage scolaire est un processus lent qui peut être favorisé par des facteurs exogènes à l'école mais qui est concrétisé par des facteurs endogènes. La perte de sens dans les matières étudiées et plus largement dans l'école soulève la question préalable de l'orientation. Est-ce que l'orientation par défaut peut favoriser le décrochage scolaire ?

Section 2 - La notion d'orientation scolaire et professionnelle et le lien avec le décrochage scolaire

L'orientation scolaire et professionnelle s'apparente comme un choix dans le parcours de l'élève (I), mais ce choix est finalement largement basé sur les notes ce qui peut entraîner des frustrations au niveau de l'orientation et favoriser le décrochage scolaire (II).

I) La notion d'orientation scolaire et professionnelle dans le parcours de l'élève

Cette notion a pris une grande importance dans les parcours scolaires depuis les cinquante dernières années (A) et fonctionne selon des règles mises en place par l'Éducation Nationale (B).

³⁷ DEVELAY M. « Décrochage, rapport au savoir, fondations et fondement des savoirs scolaires », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p123-130

A) *La construction de la notion « d'orientation scolaire et professionnelle »*

« L'histoire de l'orientation des élèves est profondément marquée par un double enjeu contradictoire : articuler la gestion des flux des élèves sortant du système scolaire aux besoins du marché de l'emploi, tout en prenant en compte leurs aspirations individuelles »³⁸

Jusque dans les années 20, la question de l'orientation professionnelle ne se posait pas pour la majorité des jeunes car ils suivaient la voie professionnelle de leurs parents. La formation professionnelle se faisait sur le tas. Aujourd'hui, la question de l'orientation se pose à tous³⁹.

La première définition légale de l'orientation concerne l'enseignement technique, elle est donnée par le décret du 26 septembre 1922 dans son article premier : *« Ensemble des opérations incombant au sous-secrétariat d'Etat de l'Enseignement technique qui précèdent le placement des jeunes gens et des jeunes filles dans le commerce et dans l'industrie et qui ont pour but de révéler leurs aptitudes physiques, morales et intellectuelles »*

Au lendemain de la seconde guerre mondiale Pierre Naville est le premier à proposer *« d'articuler les flux de sorties du système scolaire et les besoins de main d'œuvre sur le marché du travail, et ce en fonction des aptitudes individuelles »⁴⁰*. A partir des années 1970 l'orientation concerne de plus en plus d'élèves et prend une place plus importante dans les parcours scolaires⁴¹. Il y a la création d'une procédure d'orientation où la volonté est que seuls les examens ne soient pas pris en compte car jugés trop sélectifs et arbitraires. Le terme « orientation professionnelle » laisse place au terme « orientation scolaire et professionnelle ».

³⁸ OLLER A-C, « Déscolarisation et décrochage scolaire », in VAN ZANTEN A. & RAYOU P., *Dictionnaire de l'éducation*, Paris : Puf, 2017 (2008), p 648

³⁹ DANVERS F., MAYEUR F. (juillet-septembre 1985), « Histoire de l'orientation scolaire et professionnelle dans l'Académie de Lille », in *Revue du Nord*, tome 67, n°266, p864-871

⁴⁰ OLLER A-C, « Déscolarisation et décrochage scolaire », in VAN ZANTEN A. & RAYOU P., *Dictionnaire de l'éducation*, Paris : Puf, 2017 (2008), p 648

⁴¹ PROST Antoine (dir.) *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome IV ("L'école et la famille dans une société en mutation (1930- 1980)"). Nouvelle Librairie de Franc, 1981

Cependant, dès 1985 Francis Danvers et Françoise Mayeur mettent en avant à travers leurs travaux effectués sur « *l'académie du nord* » que le système est défavorable aux enfants issus de milieux industriels et miniers⁴².

La loi d'orientation du 10 juillet 1989 a pour vocation d'inscrire l'élève au « *centre du système* » et acteur de son parcours. Désormais l'élève doit construire, avec l'aide de différents professionnels de l'éducation (équipe pédagogique, Psychologue de l'Éducation Nationale), son orientation en fonction de ses compétences, ses souhaits, son niveau scolaire, les besoins du marché du travail. Ce dernier point étant difficile à appréhender au regard de sa mouvance.

Nous retiendrons dans le cadre de ce mémoire que l'orientation est la détermination de la meilleure voie scolaire ou professionnelle, après inventaires de ses aptitudes et de ses motivations.

B) L'orientation des élèves au cours du parcours scolaire

*« L'orientation des élèves se construit dès la classe de sixième et tout au long de la scolarité grâce au parcours Avenir, grâce à un dialogue régulier entre les élèves, les parents, les enseignants, les conseillers d'éducation, la direction des établissements et les psychologues de l'Éducation Nationale. »*⁴³

L'orientation scolaire intervient à trois étapes : à la fin du collège en 3^{ème} (arrêt des études, filière générale, technologique ou professionnelle) ; en seconde en LGT (1^{ère} générale ou technologique ou réorientation en LP) ; en terminale après le bac (arrêt des études, CPGE, IUT, STS, ou filières universitaires).⁴⁴

En classe de 3^{ème} générale⁴⁵, l'élève formule ses vœux sur une filière et sur un établissement dans l'application Affelnet-lycée. Puis c'est le recteur qui prend la décision finale, en tenant compte : Des vœux des familles et du secteur géographique. Il est précisé qu'il peut également

⁴² DANVERS F., MAYEUR F. (juillet-septembre 1985), « Histoire de l'orientation scolaire et professionnelle dans l'Académie de Lille », in Revue du Nord, tome 67, n°266, p864-871

⁴³ Site internet consulté en mars 2020 : <https://www.education.gouv.fr/l-orientation-du-college-au-lycee-41561>

⁴⁴ Site internet consulté en mars 2020 : <https://www.education.gouv.fr/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257>

⁴⁵ Il existe également d'autres cursus une classe de 3^{ème} prépa pro, possibilité de réaliser son cursus en apprentissage (CAP, BEP, Bac pro)

prendre en compte : les résultats scolaires ainsi que l'avis des chefs d'établissements d'origine et d'accueil.

II) La relation entre l'orientation et le décrochage scolaire

Le fonctionnement élitiste du système se base principalement sur les notes (A), ce qui conduit à une perte de motivation chez l'élève et favorise alors les chances de décrochage (B).

A) *La faible prise en compte des intérêts de l'élève*

D'après une étude⁴⁶ sur l'orientation des jeunes en fin de 3^{ème}, quatre jeunes sur dix subissent leur orientation. Sur ces jeunes, un sur trois trouve injuste la décision du conseil de classe. Donc 13% des élèves français sont frustrés du système d'orientation scolaire et professionnel.

Le plus souvent, l'élément défaillant est le niveau scolaire requis. Il apparaît que ceux qui ont les meilleures notes s'orientent vers une filière générale puis dans un sens décroissant, vers une filière technologique et puis professionnelle. Biljana Stevanovic affirme en ce sens « *Nous avons vu que l'orientation en seconde générale et technologique (...) dépendait des notes.* »⁴⁷. L'orientation en fin de seconde vers une filière technologique ou générale, suit également la logique des notes.

Séverine Le Bastard-Landrier évoque une « *hiérarchie existante entre les différentes filières* »⁴⁸. En ce sens, la filière S est la plus prestigieuse et demande un niveau élevé en mathématiques ; la filière ES correspond à des élèves de niveau bon à moyen dans toutes les matières générales telles que le français, les mathématiques, l'histoire ; le choix pour la filière L repose sur les résultats de français mais pas de mathématiques. L'étude des vœux d'orientation ne s'est pas portée sur la filière technologique par manque d'effectif. Ce qui peut être analysé est alors pris à contrario de ce qui est affirmé pour les filières générales. Par exemple, l'étude précise que pour choisir entre une filière technologique et la filière littéraire « *les jeunes accusant un retard scolaire ont, (...), moins tendance à envisager la première*

⁴⁶ STEVANOVIC B. (2008), « L'orientation scolaire », *Le Télémaque*, n° 34, pages 9 à 22

⁴⁷ STEVANOVIC B. (2008), op. cit., p 15

⁴⁸ LE BASTARD-LANDRIER S. (2005), « L'expérience subjective des élèves de seconde : influence sur les résultats scolaires et les vœux d'orientation », *L'orientation scolaire et professionnelle*, 34/2 | 2005, mis en ligne le 15 septembre 2009, URL : <http://journals.openedition.org/osp/368> ; DOI : 10.4000/osp.368, p15

littéraire que les autres »⁴⁹. Alors a contrario, peut-on penser que la part de redoublants en filière technologique est plus importante qu'en filière L ?

Il est possible de voir que l'orientation se construit principalement autour des résultats scolaires des élèves. Or les résultats ne reflètent pas forcément les souhaits et ambitions personnelles des élèves. Ainsi, nous pouvons supposer qu'une propension plus importante d'élèves qui n'ont pas choisi leur voie se retrouve dans des filières moins exigeantes au niveau des résultats, dont la filière STMG qui est une filière technologique.

B) L'orientation par défaut peut-elle favoriser le décrochage ?

Jean Biarnès explique que finalement le système d'orientation est une obligation pour les élèves, mais il n'est pas construit avec eux par rapport à leur souhait. C'est plutôt un système élitiste qui fonctionne par élimination⁵⁰.

Depuis quelques années il est possible d'observer une remise en avant de certaines filières avec l'emploi de qualificatifs élogieux pour les filières professionnelles : « *La voie professionnelle d'excellence* »⁵¹. Mais pour autant, l'orientation se fait toujours par élimination.

Il apparaît que certaines filières notamment technologiques ou professionnelles, dont par exemple la filière STMG, sont propices à une orientation par défaut. Ainsi le désintérêt serait par rapport aux matières enseignées. « *L'abandon brutal caractéristique du décrochage ne serait que la conclusion d'un processus de lent désintérêt.* »⁵² Ainsi le désintérêt serait par rapport aux matières enseignées.

En effet, une bonne orientation favorise la motivation intrinsèque pour la formation dans laquelle l'élève s'est engagée. La motivation intrinsèque est basée sur la satisfaction de trois besoins psychologiques innés, universels et fondamentaux : autonomie, compétence et

⁴⁹ LE BASTARD-LANDRIER S. (2005), *Ibid.*, p 15

⁵⁰ BIARNES J. « Décrocheurs ou zappeurs scolaires ? », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p149-170

⁵¹ Site internet consulté en mars 2020 : <https://www.education.gouv.fr/enseignement-professionnel-campus-des-metiers-et-specialites-en-lre-jean-michel-blanquer-la-1040>

⁵² JOLIBERT B. (2019), « Chapitre 1 : Ambiguïté du décrochage », in FERREOL G. (dir.), *Décrochage et persévérance scolaire*, Louvain-la-Neuve : EME éditions, p 22

affiliation sociale⁵³. A l'inverse, "*Le sentiment d'inutilité de la formation proposée, les savoirs jugés peu attrayants, inutiles ou inadaptés au présent, les perspectives de carrières sans intérêt, la conscience d'avoir été mal orienté* »⁵⁴ sont vecteurs de décrochage scolaire en fonction du contexte de l'élève.

Pour conclure, l'orientation scolaire et professionnelle est un système élitiste fondée principalement sur les notes. Les élèves orientés par défaut se retrouvent dans des filières qui ne leurs correspondent pas, dont ils peuvent se désengager jusqu'à arrêter leur formation.

⁵³ FOREST J., CREVIER-BRAUD L., GAGNE M, (2009), « Mieux comprendre la motivation au travail », *Effectif*, volume 12, numéro 3, p23-27

⁵⁴ JOLIBERT B. (2019), « Chapitre 1 : Ambiguïté du décrochage », in FERREOL G. (dir.), *Décrochage et persévérance scolaire*, Louvain-la-Neuve : EME éditions, p 21

Chapitre 2 - La mise en relation du cadre théorique avec la problématique

Nos lectures nous amènent à nous demander :

Dans quelle mesure les situations de décrochage montrent-elles des régularités en lien avec les parcours scolaires ?

Hypothèses

Une orientation par défaut peut créer une perte de sens chez l'élève qui se trouve démotivé voir désengagé de sa filière :

- **Il est possible de mettre en relation le taux d'obtention d'un diplôme d'une filière avec les choix d'orientation des élèves. Ainsi certaines filières, moins exigeantes sur le plan des notes sont plus concernées par le décrochage scolaire.**
- **Le décrochage s'inscrit dans une histoire individuelle, un problème d'orientation ne peut à lui seul causer une situation de décrochage scolaire. MAIS une orientation par défaut est un problème régulier dans les parcours d'élèves en situation de décrochage.**

Chapitre 3 - Présentation du terrain : les élèves du lycée Raphaël Elize

La problématique de ce mémoire est étudiée à travers des éléments du lycée Raphaël Elize qu'il convient de présenter. Dans un premier temps nous présenterons les caractéristiques de l'établissement (I) ; puis les caractéristiques sociales et scolaires des élèves du lycée (II). Dans un troisième temps, nous présenterons le dispositif GPDS de l'établissement, car nous étudierons leurs données dans la deuxième partie du mémoire (III).

I) Les caractéristiques de l'établissement

Nous allons présenter l'emplacement géographique (A), puis la répartition des effectifs selon les filières (B).

A) *L'emplacement géographique*

Le lycée polyvalent (LPO) Raphaël Elize est situé dans la région des Pays de la Loire (3 787 000 habitants en 2019), dans le département de la Sarthe (561 583 habitants en 2019), de Sablé sur Sarthe (12 496 habitants en 2015). Le lycée est très proche de la Gare. Beaucoup d'élèves et de personnels utilisent le train comme moyen de transport. Il est important de préciser que la région Pays de la Loire correspond à l'académie de Nantes qui est la deuxième académie de France au niveau des résultats au Baccalauréat, juste derrière l'académie de Rennes.

B) *La répartition des effectifs selon les filières*

Durant l'année scolaire 2018-2019, il est possible de dénombrer 1236 élèves. Le lycée est le seul à proposer un internat à Sablé sur Sarthe, ce qui est très apprécié par les élèves qui habitent à plus d'1h30 de route. En effet certains élèves viennent de loin pour faire une option spécifique proposée par le lycée. Par exemple, dans ma classe de 1ère STMG composée de 19 élèves, 3 sont en internat dont 2 inscrits en section « football ». L'internat est complet : 139 places pour les garçons et 115 places pour les filles, ce qui représente 18% de l'effectif du lycée (bien au-dessus de la part nationale de 6,8%).

Il est possible de constater une pluralité de disciplines : 18 filières différentes, générales, technologiques et professionnelles (sans compter les options et différents niveaux au sein de chaque filière).⁵⁵

L'effectif se décompose ainsi :

- Le volume le plus important de l'effectif est constitué par les sections générale et technologique avec 742 élèves en pré-bac : 235 en 2^{nde}, 307 en S-ES-L, 200 en STMG, ST2D, ST2S.
- Ensuite la section professionnelle représente 362 élèves répartis ainsi : 3^{eme} prépa-pro (24) ; CAP en 2 ans (62), Bac pro en 3 ans (254), Brevet des métiers d'arts (22). Le lycée propose 4 filières industrielles (maintenance bâtiment, Ebéniste, technicien menuisier agenceur, maintenance équipement industriel) et 3 filières tertiaires (vente, gestion administration, accueil relation clients usagers).
- Et les filières post bac, BTS et DMA, dont les 112 étudiants sont répartis entre 4 BTS (technico-commercial ; maintenance en 2 options ; support à l'action managériale). Ainsi que 20 étudiants en diplôme des métiers d'arts.

II) Les caractéristiques des enquêtés

Nous présenterons les caractéristiques scolaires (A) et sociales (B) des élèves de l'établissement. Puis nous nous focaliserons sur la classe de 1^{ère} STMG dans laquelle j'enseigne cette année (C).

A) *Les caractéristiques scolaires*

Nous allons observer deux caractéristiques intéressantes pour comprendre le niveau scolaire des élèves dans ce lycée : les notes et les années de retard scolaire à leur entrée en 2^{nde}.

⁵⁵ Annexe n° 1 : Les formations proposées au sein du LPO Raphaël Elize

- *Les moyennes des élèves à leur entrée en 2^{nde}*

Voici un tableau qui recense la moyenne des élèves à leur entrée en 2^{nde} au niveau de l'établissement, de l'Académie, de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer :

Moyenne des élèves à leur entrée en seconde en 2018				
	Établissement	Académie	Métropole	DOM
2 ^{nde} professionnelle	7,4	8	7,1	6,3
2 ^{nde} générale et technologique (GT)	10,9 *	11,6	11,4	9,4

*La moyenne des filles se situe légèrement au-dessus des garçons : 11 et 10,7 respectivement.

D'ores et déjà il est possible d'observer une différence de niveau selon que les élèves entrent en 2^{nde} générale ou en 2^{nde} professionnelle. Ce qui signifie qu'il y aura sans doute davantage d'élèves en difficultés scolaires à l'entrée en 2^{nde} professionnelle. D'autre part les moyennes de l'établissement sont inférieures aux moyennes de l'Académie. En revanche, si en 2^{nde} professionnelle cette moyenne est supérieure à celle de la France, elle est inférieure en 2^{nde} GT.

- *Les retards scolaires des élèves à leur entrée en 2^{nde}*

Voici un tableau qui recense les retards scolaires supérieurs à 1 an des élèves à leur entrée en 2^{nde} au niveau de l'établissement, de l'Académie, de la France métropolitaine et des départements d'outre-mer :

Pourcentage des élèves ayant un retard d'au moins 1 an à leur entrée en seconde en 2018				
	Établissement	Académie	Métropole	DOM
2 ^{nde} professionnelle	36,8%	29,1%	31,3%	34,6%
2 ^{nde} générale et technologique (GT)	7,4%	4,9%	4,9%	13,8%

La différence entre la part des élèves ayant un retard d'au moins un an à l'entrée en 2^{nde} GT et en 2^{nde} professionnelle est significative. Une part plus importante des élèves qui entrent en 2^{nde} professionnelle ont un retard par rapport aux élèves qui entrent en 2^{nde} GT.

Au niveau des 2nde professionnelle, le taux du lycée est nettement supérieur à celui de l'académie et de la métropole, il se rapproche de celui des DOM. Au niveau des 2nde GT le taux de l'établissement est supérieur à celui de l'académie et de la métropole, en revanche il est bien inférieur à celui des DOM. Donc nous pouvons constater que c'est un lycée qui ne sélectionne pas les nouveaux élèves sur les redoublements au cours du parcours scolaire.

- **Les taux de réussite au baccalauréat**

Le taux de réussite est différent selon les filières. Il apparait que les résultats sont inférieurs aux résultats nationaux pour les baccalauréats généraux et professionnels.

Taux de réussite au baccalauréat en 2018		
	Établissement	National
Baccalauréats professionnels	70%	82,6%
Baccalauréats technologiques	88%	88,9%
Baccalauréats généraux	85%	91,1%

Cependant il est intéressant de rappeler que les notes des élèves à l'entrée en 2nde sont inférieures à celles académiques et nationales.

B) Les caractéristiques sociales

- **Répartition des effectifs en fonction du sexe**

La représentation des filles et des garçons est différente en fonction des filières :

Pourcentage de filles par filière en 2018				
	Établissement	Académie	Métropole	DOM
Filières générales et technologiques (GT)	52,6%	52,9%	52,7%	56,4%
Filières professionnelles	38,8%	43%	41,1%	41,4%

La part de filles en filières GT est plus importante qu'en filière professionnelle. Il est possible d'observer que les chiffres de l'établissements concordent avec ceux académiques, nationaux et des DOM.

La part totale des filles dans l'établissement est de 46,7%.

- **Répartition des effectifs en fonction de l'origine sociale**

Nous avons choisi d'observer deux catégories socio-professionnelles (CSP) en fonction des filières des élèves :

Origine sociale des élèves en section générale et technologique				
	Établissement	Académie	Métropole	DOM
Ouvrier et inactif	46,9%	25,3%	26,1%	40,1%
Cadre supérieur	17,7%	32,5%	31,5%	16,4%

Origine sociale des élèves en section professionnelle				
	Établissement	Académie	Métropole	DOM
Ouvrier et inactif	63,3%	47%	48,7%	62,8%
Cadre supérieur	7,4%	9,8%	8,4%	3,2%

Il est intéressant d'observer que la CSP la plus représentée en filière GT et professionnelle dans ce lycée est celle « *ouvrier et inactif* » avec un taux très supérieur à celui de l'académie et celui national. Les taux se rapprochent de ceux des DOM.

La comparaison avec CSP « *cadre supérieur* » est également intéressante car il apparait qu'elle est sous-représentée par rapport aux chiffres académiques et nationaux. En filière GT, le taux se rapproche de celui des DOM. En revanche en filière professionnelle le taux de l'établissement est nettement supérieur à celui des DOM.

La surreprésentation de la CSP « *ouvrier et inactif* » et la sous-représentation de la CSP « *cadre supérieur* » nous permet de dire qu'une partie du public de ce lycée n'est pas celui socialement favorisé pour l'école, comme évoqué dans nos lectures précédemment.

C) *Les spécificités de la classe de 1^{ère} STMG*

J'ai observé et mené une enquête auprès de la classe 1^{ère} STMG dans laquelle j'enseigne cette année. Voici les caractéristiques de cette classe :

- Classe de 19 élèves dont 13 filles et 6 garçons.
- 3 élèves sont inscrits en section football
- 2 élèves sont en internats
- 2 élèves ont un an de retard

Cette fin d'année scolaire est également marquée par la mise en place d'un travail à distance avec les élèves dû à la crise sanitaire causé par le virus covid-19. Ainsi les observations sont faites à distance à partir du 16 mars.

III) **Présentation du dispositif GPDS**

Le GPDS a été mis en place en 2017 sur l'initiative d'un conseiller principal d'éducation (CPE) au sein de l'établissement depuis 2015. Son objectif est de repérer les élèves présentant un risque de décrochage scolaire.

Le groupe est constitué de membres actifs qui se réunissent une fois par mois :

- Personnel de l'Éducation Nationale : proviseur, proviseur adjoint, CPE, infirmière scolaire, Psychologue de l'Éducation Nationale.
- Acteurs extérieurs au lycée : personne de la mairie missionnée à la lutte contre la délinquance, Assistante sociale.

Il est important de préciser qu'il concerne tous les enseignants et tous les élèves, chacun est incité à signaler un élève qui peut présenter des risques de décrochage scolaire.

Les critères pris en compte sont principalement les absences via le logiciel pronote et le comportement. Cependant nous observons que la baisse des notes va souvent de pair.

J'ai pu assister à de nombreuses réunions. Ainsi j'ai observé que chaque situation d'élève est étudiée et une solution est proposée à l'élève. Un élève souffrant de problèmes médicaux sera pris en charge dans un premier temps par l'infirmière.

Les lumières des intervenants extérieurs à l'établissement sont essentielles. L'assistante sociale et la personne missionnée par la mairie à la lutte contre la délinquance identifient des familles à risque. Certaines familles sont connues des services pour ne plus scolariser leurs enfants dès 16 ans par exemple.

Le GPDS travaille en étroite collaboration avec la MLDS et un élève peut rejoindre ce dispositif à partir d'un signalement. Le GPDS et la MLDS sont 2 dispositifs différents, le premier a pour objectif d'éviter le décrochage et le second de permettre un rattrapage. Ainsi, la MLDS propose un emploi du temps adapté à des élèves qui ont rompu le lien avec l'école. Il y a une alternance entre des cours théoriques adaptés à leurs besoins et des plages réservés à la recherche de stage. Par exemple : en français ils travaillent sur l'écriture d'une lettre de demande de stage. Il est important de préciser que tout est basé sur le volontariat de l'élève.

Partie 2 : Analyse des résultats des enquêtes

Nous avons mis en place quatre enquêtes (Chapitre 1) qui apportent des éléments de réponses à nos hypothèses (Chapitre 2).

Chapitre 1 - Présentation des enquêtes

Ce chapitre est consacré à la présentation et la discussion des résultats. Nous présenterons les enquêtes de type quantitatif (section 1) puis les enquêtes de types qualitatif (section 2).

Section 1 - Méthode n°1 : Analyses documentaire de données statistiques

Nous analyserons les résultats de la première enquête consacrée à une étude de documents au niveau national (I), puis les résultats de la seconde enquête consacrée à une étude de documents au niveau local via le GPDS (II). Enfin nous expliquerons l'intérêt d'utiliser ce type de méthode (III).

I) Enquête n°1 : Analyse documentaire des statistiques du baccalauréat produites par l'Éducation Nationale

Nous présenterons l'enquête et ses objectifs (A), puis les résultats (B), afin de permettre une discussion (C)

A) *Présentation de l'enquête*

Dans cette enquête, nous analysons les chiffres nationaux au sein des rapports publics rendus par le Ministère de l'éducation. En effet, la non-obtention du diplôme, ici le baccalauréat, est un indicateur mesurable utilisé par les autorités pour mesurer le décrochage scolaire.

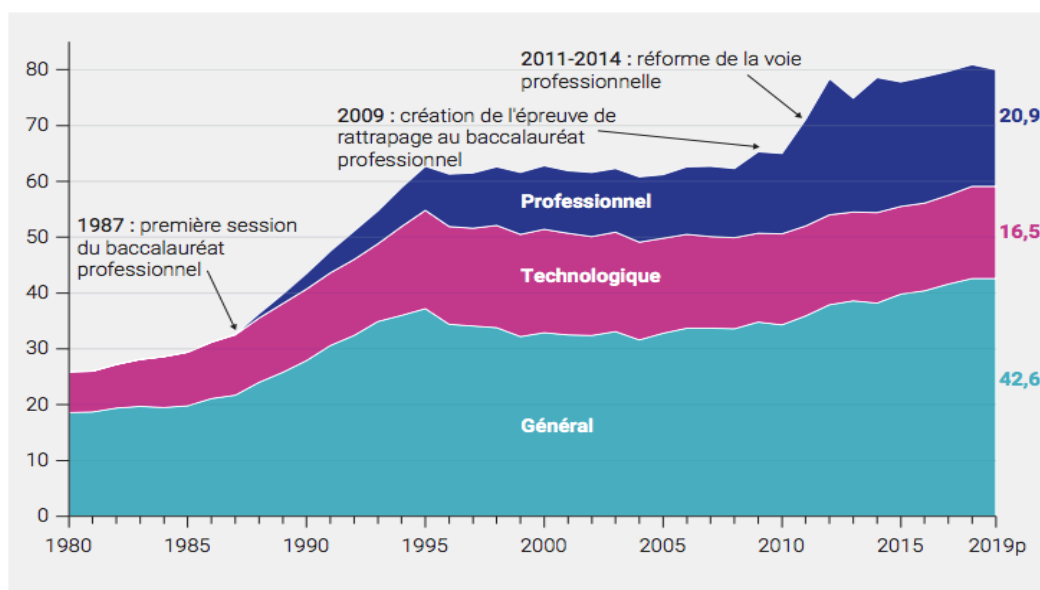
Nous allons observer l'évolution des chiffres, et déterminer si les situations de décrochages sont tendanciellement en baisse ou en hausse. Pour réaliser cette enquête, je me suis inspirée des travaux de Pascale Poulet⁵⁶.

Cette enquête a vocation à trouver des éléments de réponse à notre première hypothèse : Il est possible de mettre en relation le taux d'obtention d'un diplôme d'une filière avec les choix d'orientation des élèves. Ainsi certaines filières, moins exigeantes sur le plan des notes sont plus concernées par le décrochage scolaire.

B) Résultats de l'enquête

- *Proportion de bachelier dans une génération*

► 1 Évolution de la proportion de bacheliers dans une génération depuis 1980 (en %)



Champ : France métropolitaine avant 2001, France métropolitaine et DOM hors Mayotte ensuite.
Source : MENJ-DEPP, Système d'information Ocean ; MAA ; Insee - recensement de la population.

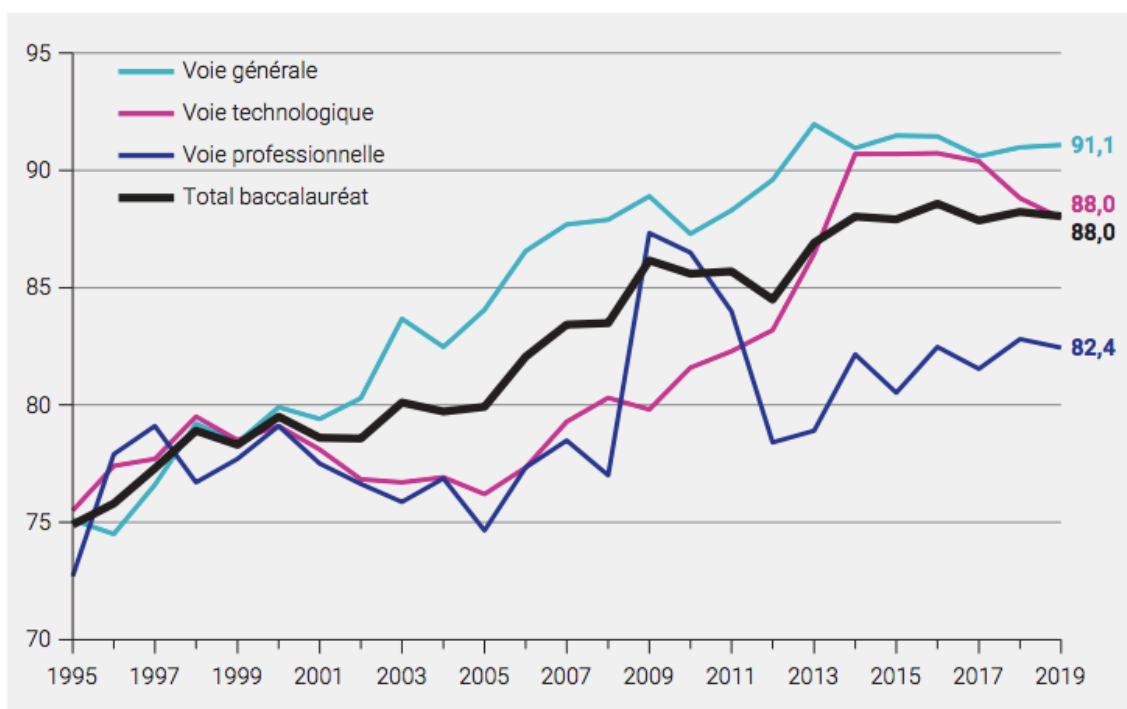
Réf. : Note d'Information, n° 20.10. © DEPP

Tout d'abord nous pouvons voir que la proportion de bacheliers dans une génération (17-24 ans) est en nette hausse depuis 1980. Toute filière confondue, 80% d'une génération possède le diplôme du baccalauréat.

⁵⁶ POULET P. « Nouvelle approche quantitative sur les sortants du système éducatif », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impassé aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998, p53-62

- *Taux d'obtention du baccalauréat*

► 2 **Évolution du taux de réussite au baccalauréat selon la voie depuis 1995 (en %)**



Champ : France métropolitaine et DOM hors Mayotte jusqu'en 2010, y compris Mayotte ensuite.

Source : MENJ-DEPP, Système d'information Ocean ; MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 20.10. © DEPP

Il est possible d'observer que le taux de réussite au baccalauréat a nettement progressé depuis 1995.

Selon les rapports de l'éducation nationale⁵⁷, 759 100 candidats se sont présentés à l'examen du baccalauréat à la session 2019. Le taux réussite est de 88,3%, un chiffre en augmentation par rapport à 2017, ce qui signifie également un taux d'échec de 12,7%.

Au niveau du baccalauréat général, le taux est plutôt stable depuis 2013 (entre 91% et 92%)

Au niveau du baccalauréat technologique, le taux de réussite de 2019 (88%) est en baisse par rapport à celui de 2017 et 2018 qui était stable depuis 2014 (90%). Il est possible d'observer une forte augmentation du taux de réussite (soit une augmentation de 5 points de pourcentage)

⁵⁷ Ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse : Note d'information n°20.10 – mars 2020

entre la session 2013 (85%) et 2014. Remarquons en outre, que la session 2014 est marquée par une réforme du baccalauréat technologique⁵⁸.

Au niveau du baccalauréat professionnel, jusqu'en 2008, les résultats ne dépassent pas les 78%. Puis contrairement à l'évolution générale, le taux d'obtention atteint les 86% en 2009, ce taux reste assez élevé durant 2 années, puis il chute à 78% en 2012. Depuis ce taux progresse régulièrement et atteint 82,4% en 2019.

Il peut être intéressant de préciser que depuis 2016, ces élèves peuvent se réinscrire dans leur établissement et conserver les notes au-dessus de 10. Il est observé que « *Toutes les séries sont concernées par l'augmentation de la proportion de réinscription, mais ce sont surtout les séries technologiques qui en bénéficient le plus (4,1 points d'augmentation contre 1,9 pour les séries générales).* »⁵⁹

► 3 Résultats du baccalauréat 2019 selon la voie, la série, le secteur et le sexe

		Présents		Admis	Répartition des présents par mention (%)				Taux de réussite (%)		
		Total	Filles		Très bien	Bien	Assez bien	Sans mention	Total	Filles	Garçons
Baccalauréat général	ES	132 527	60,0	120 114	8,7	14,6	24,3	43,0	90,6	92,0	88,6
	L	57 190	79,8	52 244	10,9	17,0	25,8	37,6	91,4	92,1	88,4
	S	201 554	47,6	184 026	13,9	18,1	23,3	36,0	91,3	92,8	89,9
	Toutes séries	391 271	56,5	356 384	11,7	16,8	24,0	38,6	91,1	92,4	89,4
Baccalauréat technologique	STI2D	35 395	7,7	32 003	3,0	12,9	27,9	46,7	90,4	92,2	90,3
	STL	9 157	57,2	8 264	4,4	15,3	29,6	40,9	90,2	91,8	88,1
	STAV	5 371	47,1	4 761	0,7	6,0	23,2	58,8	88,6	86,6	90,5
	STMG	76 899	50,8	65 434	1,5	8,8	24,9	50,0	85,1	88,0	82,1
	ST2S	24 208	87,2	21 910	2,7	12,4	28,6	46,8	90,5	91,3	85,4
	STD2A	3 465	76,7	3 347	12,0	23,9	33,2	27,5	96,6	97,6	93,2
	TMD	327	57,8	316	21,7	31,5	25,7	17,7	96,6	97,4	95,7
	STHR	2 374	55,8	2 249	4,5	14,8	34,2	41,2	94,7	95,2	94,1
Toutes séries	157 196	47,6	138 284	2,5	11,0	26,7	47,8	88,0	89,8	86,3	
Baccalauréat professionnel	Production	97 148	15,0	79 010	2,4	11,4	27,4	40,1	81,3	85,5	80,6
	Services	113 496	65,5	94 665	1,7	11,2	29,1	41,4	83,4	85,5	79,5
	Tous secteurs	210 644	42,2	173 675	2,0	11,3	28,3	40,8	82,4	85,5	80,2
Total baccalauréat	759 111	50,7	668 343	7,1	14,1	25,8	41,1	88,0	90,3	85,7	

Champ : France métropolitaine et DOM.

Source : MENJ-DEPP, Système d'information Ocean ; MAA.

Réf. : Note d'Information, n° 20.10. © DEPP

Au niveau de la série STMG, 76 899 candidats se sont présentés à la session 2019 et 65 434 ont été admis. Soit un taux de réussite de 85,1%. En 2018, 73 684 candidats se sont présentés et

⁵⁸ Document PDF consulté en ligne en mars 2020 : http://media.education.gouv.fr/file/reforme_lycee/91/8/Nouveau-lycee-Reperes-pour-la-rentree-2010_133918.pdf

⁵⁹ Site internet consulté en mars 2020 : <https://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>

63 456 ont été admis (taux de réussite à 86,1%)⁶⁰. En 2017, les candidats étaient moins nombreux et le taux de réussite plus important (89 %, 66 372 candidats inscrits, 59 060 admis)⁶¹.

Les séries professionnelles sont celles avec le taux d'obtention le moins élevé, plus précisément dans les filières de production (81, 3% de réussite).

Il est également possible d'observer les différents taux d'obtention des mentions. La série qui compte le plus d'obtention sans mention est la série technologique STAV (58,8%). La seconde série est la série technologique STMG (50%). Au contraire la série qui compte le moins d'obtention sans mention est la série technologique TMD (17,7%).

C) *Discussions*

Rappel hypothèse : Il est possible de mettre en relation le taux d'obtention d'un diplôme d'une filière avec les choix d'orientation des élèves. Ainsi certaines filières, moins exigeantes sur le plan des notes sont plus concernées par le décrochage scolaire.

- ***Corrélation échec au baccalauréat et orientation***

Nous avons constaté que 12% des élèves n'obtiennent pas le baccalauréat. Nous pouvons nous demander quelles sont les causes de cet échec ? A défaut de connaître les parcours scolaires de ces élèves, nous ne pouvons pas amener de réponses définitives. Toutefois, il est intéressant de faire le parallèle entre ce pourcentage et un autre relevé dans les études de Bilana Stevanovic⁶². En effet elle met en avant que 13% des élèves ne sont pas satisfaits de leur orientation à la suite de la décision du conseil de classe. Ces pourcentages étant très proches, il est possible de se demander si les 12% qui ont échoués faisaient partie des 13% qui n'étaient pas satisfait. S'il y a un lien entre ces élèves, alors l'obtention du diplôme serait corrélée à la bonne orientation d'un élève. Cependant notre réflexion sur ce point est induite seulement par des pourcentages proches.

⁶⁰ Ministère de l'Éducation Nationale et de la jeunesse : Note d'information n°19.03 mars 2019

⁶¹ Site consulté en mars 2020 : <https://www.education.gouv.fr/resultats-de-la-session-de-juin-du-baccalaureat-2017-9077>

⁶² STEVANOVIC B. (2008), « L'orientation scolaire », *Le Télémaque*, n° 34, pages 9 à 22

- ***Corrélation taux de réussite au baccalauréat professionnel et orientation***

Dans nos lectures en première partie, il est apparu que certaines filières sont moins exigeantes que d'autres au niveau scolaire pour y accéder, et donc que certains élèves y étaient orientés par défaut. D'autre part, dans notre enquête nous avons pu relever que le type de baccalauréat où le taux de réussite est le moins élevé est le baccalauréat professionnel (toutes filières confondues). Ainsi, nous pouvons nous demander si le fait qu'il y ait probablement une propension d'élève plus importante orientés par défaut dans ces filières, favorise un taux d'échec plus important.

En effet une orientation par défaut ne favorise pas la motivation, donc s'il y a davantage d'élèves en manque d'implication il y a davantage d'échec à l'obtention du diplôme.

- ***Corrélation structure pyramidale de l'orientation et échec scolaire***

La répartition des effectifs est intéressante à analyser. Il y a 759 111 candidats à la session du baccalauréat 2019. Les filières les plus demandées sont les filières générales avec 391 271 candidats, dont la filière S avec 201 554 candidats. Soit 26% des bacheliers.

En comparaison l'ensemble des baccalauréats professionnels représentent 30% des bacheliers.

Séverine le Bastard-Landrier souligne le côté prestigieux de la filière S⁶³. Pour aller plus loin, on peut s'apercevoir que le système d'orientation français est construit comme une pyramide dont la filière comportant le plus de mathématiques est au sommet de l'édifice : Ancien baccalauréat C, baccalauréat S spécialité mathématiques, nouveau baccalauréat option mathématiques renforcés. Les grandes écoles telles que l'École Polytechnique ou HEC sont considérées comme le « graal » à atteindre. Ce système est basé sur le postulat que la réussite est conditionnée par l'atteinte de ces filières. La réussite est vu comme la capacité à maîtriser les savoirs abstraits enseignés à l'école, et tout particulièrement les mathématiques. Or la réussite devrait être basée sur l'atteinte de ses propres objectifs en fonction de ses intérêts.

⁶³ LE BASTARD-LANDRIER S. (2005), « L'expérience subjective des élèves de seconde : influence sur les résultats scolaires et les vœux d'orientation », *L'orientation scolaire et professionnelle*, [En ligne], 34/2 | 2005, mis en ligne le 15 septembre 2009, URL : <http://journals.openedition.org/osp/368> ; DOI : 10.4000/osp.368

Au regard des effectifs dans les différentes filières, il semblerait qu'un maximum d'élèves soient « poussés » vers les séries générales et particulièrement les séries scientifiques. Nous apporterons de nouveaux éléments sur ce point grâce à l'une de nos enquêtes suivantes (Enquête n°4 : Réponses au questionnaire 1^{ère} STMG).

II) Enquête n°2 : Analyse documentaire des données du groupe prévention du décrochage scolaire du lycée Raphaël Elize

Nous présenterons l'enquête et ses objectifs (A), puis les résultats (B), afin de permettre une discussion (C)

A) *Présentation de l'enquête*

Nous allons observer la situation d'un lycée polyvalent péri-urbain situé dans l'académie de Nantes.

Nous ciblerons notre analyse sur les filières présentes dans le lycée Raphaël Elize : générale, technologique et professionnelle dans les domaines industriel et tertiaire.

Les deux analyses seront mises en relation. Il est intéressant d'observer que tous les Établissements (EPL) ne sont pas confrontés aux mêmes situations de décrochage.

L'objectif de cette enquête est de chercher des éléments de réponse à notre première hypothèse sous un angle local. Rappel hypothèse : Il est possible de mettre en relation le taux d'obtention d'un diplôme d'une filière avec les choix d'orientation des élèves. Ainsi certaines filières, moins exigeantes sur le plan des notes sont plus concernées par le décrochage scolaire.

B) Résultats de l'enquête

- **La part des élèves inscrits au GPDS**

Part des élèves inscrits au GPDS (2018/2019)		
	Valeur	Pourcentage
Nombre d'élèves inscrits au GPDS	25	2,02%
Nombre d'élèves dans le lycée	1 236	100%

Nous pouvons observer que 25 élèves sur 1236 sont en situation de décrochage scolaire et pris en charge par le GPDS, soit 2,02% de l'effectif total.

- **La répartition par filière des élèves inscrits au GPDS**

Répartition par filière des élèves inscrits au GPDS en valeur (2018/2019)				
	Général	Technologique	Professionnelle	TOTAL
2 ^{nde}	8*		5	13
1 ^{ère}	1	1	2	4
Terminale	0	4	4	8
TOTAL	5	9	11	25

* Effectif réparti à égalité dans les totaux de chacune des filières générale (4+1) et technologique (4+5)

Répartition par filière des élèves inscrits au GPDS en pourcentage (2018/2019)				
	Général	Technologique	Professionnelle	TOTAL
2 ^{nde}	32%*		20%	52%
1 ^{ère}	4%	4%	8%	16%
Terminale	0%	16%	16%	32%
TOTAL	20%	36%	44%	100%

* Effectif réparti à égalité dans les totaux de chacune des filières générale (16% + 4%) et technologique (16% + 18%)

Toutes filières confondues, nous constatons que le niveau qui compte le plus de situation de décrochage est le 2^{nde} (52%). Globalement sur les trois niveaux, c'est la filière professionnelle la plus concernée par des situations de décrochages scolaire (44%).

- **La répartition par sexe des élèves inscrits au GPDS**

Répartition par sexe des élèves inscrits au GPDS (2018/2019)		
	Valeur	Pourcentage
Fille	10	40%
Garçons	15	60%
TOTAL	25	100%

La représentation des élèves suivis par le GPDS dans l'établissement correspond à celle du lycée. Il y a 40% des élèves suivis qui sont des filles, l'établissement compte 46,7% de filles.

- **Le Ratios des élèves qui quittent l'établissement (démissions ou exclusions)**

	Valeur
Nombre d'élèves qui quittent l'établissement	17
Inscrits GPDS	25
Établissement	1236

Dans cet établissement le nombre d'élèves suivis par le GPDS représente 2,02% de l'effectif. 68% de ces élèves quittent l'établissement en cours d'année, ce qui représente 1,38% de l'effectif total

- **La moyenne du temps de suivi d'un élève par le dispositif GPDS**

Pour l'année scolaire 2018/2019 la moyenne de suivi par le GPDS est entre 4 et 5 mois sur 10 mois de scolarité. Nous n'avons pas assez d'éléments pour savoir s'il y a beaucoup d'élèves qui sont suivis sur plusieurs années.

Nous savons cependant qu'un élève a été repéré en octobre lors de sa classe 2nde en 2018/2019, et qu'il est suivi cette année en classe de 1^{ère}.

C) *Discussions*

Rappel hypothèse : Il est possible de mettre en relation le taux d'obtention d'un diplôme d'une filière avec les choix d'orientation des élèves. Ainsi certaines filières, moins exigeantes sur le plan des notes sont plus concernées par le décrochage scolaire.

- ***Corrélation orientation et situation de décrochage***

Dans cette enquête, nous avons pu faire 3 constats :

- La plupart des élèves qui sont en situation de décrochage sont en classe de 2^{nde}.
- La plupart des élèves qui décrochent sont en filière professionnelle.
- Ce ne sont pas pour autant les élèves en classe de 2^{nde} professionnelle qui sont en situation de décrochage mais ceux de 2^{nde} GT.

Comme nous l'avons vu dans la première partie de ce mémoire, le premier choix d'orientation intervient en classe de 3^{ème}. Le fait que le niveau qui connait le plus de situation de décrochage est la classe de 2^{nde} peut être interprété de la manière suivante. Les élèves sont orientés par défaut en classe de 2^{nde} GT ou dans une classe de 2^{nde} professionnelle, en fonction de leurs notes sans que cela ne leur corresponde vraiment. Ce n'est que lorsqu'ils vivent leur année de 2^{nde} qu'ils se rendent compte si leur parcours leur correspond ou non.

Le taux de décrochage au niveau de la terminale peut apparaître comme le plus surprenant. En effet, nous pouvons penser que l'élève a eu le temps de se rendre compte si sa filière lui correspondait. Mais c'est également l'année où l'orientation va se concrétiser dans les études supérieures, donc certains peuvent ne plus trouver de sens à leur orientation dans cette perspective. L'obtention du baccalauréat peut également être remise en cause et peut décourager à continuer l'année.

Nous pouvons aussi penser que certains élèves étaient déjà en difficultés pendant l'année de première et ont poursuivis en terminale. Les notes sont faibles et ne permettront probablement pas d'obtenir le baccalauréat, toutefois, le passage en terminale est de droit. Ainsi du fait de la pression sociale ; pour ne pas décevoir les parents ; pour rester avec les « *copains de classe* »

l'élève ne change pas l'orientation qui ne lui convient pas. L'élève tente de maintenir un système qu'il n'ose pas briser pour envisager un changement d'orientation : c'est l'homéostasie⁶⁴.

Nous n'avons pas assez d'éléments pour déterminer si une filière est nettement plus touchée par le décrochage que d'autre dans ce lycée. Il faudrait faire une enquête sur plusieurs années.

- ***Le décrochage un long processus***

Un élément dans notre enquête vient également corroborer nos lectures : le décrochage est un long processus. L'élève ne quitte pas le lycée sans signes préalables. Le GPDS suit des élèves repérés par l'institution à causes d'absences ou de changements de comportements. En moyenne un élève est suivi 4 à 5 mois avant de trouver une solution qui corresponde ou de quitter l'établissement. De plus nous ne savons pas depuis quand l'élève s'est désengagé des activités scolaires sans montrer de signes visibles par l'institution.

- ***Efficacité du dispositif***

68% des élèves repérés par le dispositif finissent par quitter l'établissement avant la fin de l'année. Ce constat soulève la question de l'efficacité du dispositif ? Est-ce que finalement, dès lors où l'élève montre de nombreux signes, ce ne serait pas trop tard ? D'autre part je me pose aussi la question des moyens donnés aux agents pour faire fonctionner ce dispositif.

III) L'intérêt de la méthode quantitative

Selon Olivier Martin, l'analyse quantitative « désigne l'ensemble des méthodes et des raisonnements utilisés pour analyser des données standardisées (...). S'appuyant sur des méthodes statistiques, l'analyse quantitative produit des informations chiffrées (pourcentages, probabilités, effectifs, ratios, classifications, indicateurs de liaison...) »⁶⁵

⁶⁴ Watzlawick P., Weakland J. et Fish R., *Changement, Paradoxes et psychothérapie* Point, 1975

⁶⁵ MARTIN O., « *Analyse quantitative* », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? ». Consulté en ligne sur « <http://journals.openedition.org/sociologie/1204> »

Cette première méthode, va nous permettre d'observer si une filière apparaît plus touchée par le décrochage scolaire, manifesté par un abandon en cours de formation ou un échec à l'examen sans réinscription par la suite. Elle apparaît opportune au regard d'un besoin d'objectivation de nos recherches.

L'utilisation de données statistiques nous permet de poser un cadre objectif contextuel au regard de notre sujet. Cependant, lors de l'utilisation de cette méthode, nous prendrons garde à ne pas établir de causalité devant toutes les corrélations mises en avant.⁶⁶

Enfin nous retiendrons également que : « *L'analyse quantitative offre au sociologue, au même titre que l'analyse qualitative, des outils pour l'accompagner dans son raisonnement, dans sa démarche empirique, dans sa recherche et son analyse des données d'enquête. Elle ne se suffit pas à elle-même* »⁶⁷

C'est pourquoi nous envisageons de compléter nos études avec une méthode qualitative.

Section 2 - La méthode n°2 : Analyse qualitative de parcours scolaires d'élèves

Nous analyserons les données issues du GPDS (I), puis les résultats du questionnaire auprès de la classe de 1^{ère} STMG(II). Enfin nous expliquerons l'intérêt d'utiliser ce type de méthode (III).

I) Enquête n°3 : Analyse de parcours d'élèves inscrits au GPDS

Nous présenterons l'enquête et ses objectifs (A), puis les résultats (B), afin de permettre une discussion (C)

⁶⁶ GIORDANO Y., JOLIBERT A. « Pourquoi je préfère la recherche quantitative. Pourquoi je préfère la recherche qualitative. », Revue Internationale PME, Éditions EMS, 2016, 29 (2). Consulté en ligne sur « <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01230943> »

⁶⁷ MARTIN O., « Analyse quantitative », *op. cit.*

A) *Présentation de l'enquête*

A partir des documents issus du GPDS et des réunions auxquelles j'ai assisté, nous allons observer les parcours des élèves inscrits au GPDS afin de voir s'il y a des facteurs de décrochage qui seraient davantage évoqués que d'autres.

Dans cette enquête nous observons tous les éléments qui ne sont pas quantifiables au sein de parcours d'élèves en situation de décrochage. Par exemple : les événements familiaux, les problématiques des élèves et les réponses proposées par le GPDS

L'objectif est de chercher des éléments de réponses à notre deuxième hypothèse : Le décrochage s'inscrit dans une histoire individuelle, un problème d'orientation ne peut à lui seul causer une situation de décrochage scolaire. MAIS une orientation par défaut est un problème régulier dans les parcours d'élèves en situation de décrochage.

B) *Résultats de l'enquête*

- *Les problématiques évoquées par les élèves*

Les problématiques évoquées par les élèves sont nombreuses : orientation, motivation, sens de l'école, sommeil, santé, absences, familles, intégration dans la classe, redoublement.

Beaucoup d'élèves évoquent un problème d'orientation ce qui a pour conséquence une proposition de réorientation. Les réorientations sont proposées soit au sein du lycée soit dans un lycée du bassin géographique (La Flèche, Le Mans, Angers, Laval). Nous avons pu constater des réorientations fructueuses :

Par exemple, un élève de 2nde GT a effectué une passerelle au sein de l'établissement en classe de 2nde professionnelle avec apprentissage en cours d'année. Ce changement est un succès. Certaines réorientations ont réussi dans un autre établissement, ainsi le départ de l'élève du lycée ne signifie pas déscolarisation.

En revanche certains problèmes d'orientation ne sont pas résolus. Par exemple, un élève de 2nde professionnelle qui souhaitait trouver une nouvelle orientation s'est vu proposer un stage en

supermarché. Cependant le stage s'est mal déroulé, l'élève y est seulement allé les premiers jours. Puis il a démissionné de la formation.

D'autre part, certains élèves quittent l'établissement pour la vie active comme par exemple un élève de terminale professionnelle, qui a démissionné de sa formation à quelques mois du baccalauréat.

La CPE m'a fait part des difficultés à discuter avec les élèves, et même si parfois le fait de se livrer peut aider à trouver une solution, cela peut également provoquer l'effet inverse de celui escompté. Par exemple, lors d'un rendez-vous un élève s'est livré, ils ont beaucoup discuté et il a exprimé ses souhaits. A la suite de ce rendez-vous l'élève n'a plus jamais voulu discuter avec aucun membre de l'équipe et a quitté l'établissement.

- ***Le milieu familial***

Lorsqu'un élève présente des signes de décrochage, comme l'absentéisme, le GPDS convoque l'élève et prend contact avec les parents. Mais nous pouvons constater que dans de nombreux cas, la famille de l'élève adopte une posture « fuyante ». Soit-elle ne répond pas aux différents appels, mails, courriers ; soit elle répond mais ne donne pas suite aux rendez-vous.

D'autre part, il est possible de constater que dans la majorité des cas de situation de décrochage, l'environnement familial est complexe. Soit parce qu'il est conflictuel : l'élève ne parle plus à ses parents, ou les avis au niveau de l'orientation ne concordent pas entre les parents et l'élève. Soit parce qu'un évènement familial a bouleversé l'équilibre : décès, divorce, déménagement.

C) *Discussions*

- ***Corrélation Orientation et logistique***

En analysant les différentes situations d'élèves, il est possible de se rendre compte que l'orientation est rattrapée par la réalité logistique et géographique. Tous les lycées ne proposent pas toutes les filières. Ainsi l'élève qui se réoriente doit souvent tenir compte des filières proposées par les lycées de son secteur géographique. Toutes les familles n'ont pas les moyens d'envoyer leurs enfants loin du foyer et les enfants ne souhaitent pas forcément quitter leur famille. Choisir un lycée loin de son foyer c'est envisager l'internat. Donc les choix

d'orientation son vraiment accompagnés d'une organisation logistique qui peut être lourde et décourager. En ce sens, Myriam Chéreau appelle ces conflits identitaires (soit interne à l'élève ou famille/élève) des « impasses ». Elle illustre cette notion par un exemple : « *C'est ce lycée agricole qui me sera le plus utile pour le métier que je veux faire dans l'agronomie, mais j'ai peur de quitter mes parents et de vivre en internat 3 ans* »⁶⁸

- ***L'influence de la famille dans les situations de décrochage scolaire***

Cette enquête nous montre l'importance du rôle de la famille. Toutes les situations familiales complexes ne mènent pas à une situation de décrochage, en revanche il est possible constater que dans les situations les plus critiques il y a des problèmes familiaux. Ce point rejoint nos lectures sur l'influence du milieu social et familial⁶⁹.

II) Enquête n°4 : Questionnaires

Nous présenterons l'enquête et ses objectifs (A), puis les résultats (B), afin de permettre une discussion (C)

A) *Présentation de l'enquête et des difficultés*

Dans cette enquête, nous analysons les réponses à un questionnaire proposé à la classe de 1^{ère} STMG dans laquelle je suis enseignante, soit un échantillon de 19 élèves du lycée Raphaël Elize.

J'ai construit un document comportant 11 questions ouvertes⁷⁰. J'ai essayé de me mettre à la place d'un élève de 1^{ère} (16-17ans) en utilisant un vocabulaire simple et courant. J'utilise des diminutifs avec lesquels ils sont familiers, par exemple « *prof* », afin de ne pas donner une impression de quelque chose de formel. J'emploie le « *tu* » pour les mettre en confiance et parce qu'ils sont habitués à ce que je les tutoie.

⁶⁸ CHEREAU M., (2018), « La motivation de l'adolescence. Un enjeu identitaire. », *Actualités en analyse transactionnelle*, n°162, p37-46

⁶⁹ BERNARD P-Y., *Le décrochage scolaire*, Paris : Puf, 2017 (2011), p61-83

⁷⁰ Annexe n°2 : Questionnaire sur la motivation au lycée à destination de la classe de 1^{ère} STMG

J'ai préféré limiter le nombre de questions posées à 11, afin de ne pas décourager les participants. Le choix de poser des questions ouvertes me semblait opportun afin de ne pas enfermer les réponses dans des cases, mais justement de laisser la parole de l'élève libre.

D'autre part, j'ai volontairement titré ce questionnaire « *Motivation au lycée* » afin de détourner leur attention sur la motivation et non l'orientation. En effet à ce moment de l'année (mars 2020), un questionnaire sur leur parcours jusqu'en filière STMG aurait été dépourvu de sens. En revanche, avec la mise en place du travail à distance, nous sommes amenés à échanger sur leur motivation. Ainsi il était plus facile de leur présenter le questionnaire sous cet angle. Je souhaitais recueillir des réponses les plus spontanées possibles et éviter autant que possible le côté expérimental.

J'ai envoyé le questionnaire par mail en format « *word* », les élèves étaient libres de répondre ou non. J'ai recueilli **15 réponses**.

B) Résultats de l'enquête

Voici les réponses que nous avons recueilli :

- **Motivation (Q1, 3)**

Il ressort que la motivation principale des élèves pour venir au lycée est avant tout sociale : « *voir les amis* », « *voir les profs* », « *m'amuser pendant les temps de pause* »,

La motivation également très mentionnée est de l'ordre des apprentissages : « *apprendre de nouvelles choses* », « *acquérir de la culture* », « *me construire un avenir* »

Sont parfois évoqués par les élèves et plutôt en fin de liste : « *avoir de bonnes notes* », « *rendre fière mon entourage* »,

Sur tous les questionnaires rendus, il apparaît que les élèves sont motivés par la filière STMG. Ce qui les motive : les matières de spécialités, les perspectives d'études et de métier

- **Orientation (Q4, 5, 7, 8)**

Il apparaît que tous les élèves ayant répondu à ce questionnaire ont été actifs dans leur orientation durant l'année de 2nde : voir le Conseiller d'Orientation Psychologue (nouveau Psychologue de l'Éducation Nationale, se renseigner sur internet, en parler à des professionnels.

Pour la majorité des élèves la filière STMG était leur premier vœu.

Certains professeurs ont déconseillé cette filière à des élèves car trop « ennuyeuse ». En revanche d'autres se sont vu déconseiller la voie générale car « ils n'avaient pas le niveau ». Pour certains élèves cette filière leur a été présentée comme une alternative au redoublement.

Il apparaît que la filière STMG souffre d'une mauvaise image qui peut décourager certains élèves : « pour les nuls », « pour les redoublants ».

Certains élèves se sont orientés sans vraiment connaître les matières, ils savaient que « cette filière travaillait sur l'entreprise ».

- **Familles (Q2, 6)**

Il ressort que dans tous les questionnaires les élèves discutent avec leurs parents de leur journée au lycée.

Aucun élève n'a été influencé par sa famille. Il ressort dans beaucoup de questionnaire, qu'il y a eu un échange avec la famille qui était ouverte et a laissé le choix à son élève.

Certains parents ont passé un bac STG (Ancien bac STMG).

- **Méthode de travail pendant le confinement (Q9, 10)**

Il est possible de se rendre compte qu'aucun élève n'a les mêmes méthodes de travail : travail seul, travail en semaine, toujours s'avancer dans le travail, travailler via les classes virtuelles, faire des dossiers élèves questions/réponses

Beaucoup d'élèves me font part de leur difficulté à se motiver pendant le confinement. Les raisons soulevées sont les suivantes : peu de visibilité sur la suite de l'année, pas d'encadrement, difficulté à comprendre les notions sans explications des profs. Un élève soulève également que sur les matières où il se sent en difficulté il a « besoin d'une présence ».

C) *Discussions*

- ***Motivation au lycée***

L'analyse des réponses des élèves nous montrent que leurs sources de motivations sont principalement intrinsèques :

- Affiliation sociale : « *voir les amis* »
- Compétences : « *l'envie d'apprendre* »
- Autonomie : « *se construire un avenir* »

Cet élément est très fort, car spontanément et librement, les élèves mettent en avant des sources de motivation intrinsèques.

Certaines autres sources de motivation comme « *avoir de bonnes notes* » et « *rendre fiers les parents* » sont plutôt extrinsèques. Je pensais trouver ces éléments beaucoup plus souvent dans les questionnaires, mais à l'inverse ce ne sont pas les éléments les plus mis en avant.

Ainsi les sources de motivation intrinsèque sont particulièrement importantes pour permettre un bon engagement dans le travail scolaire. Avec le confinement, le manque de lien social se fait sentir. Ce qui est une source de démotivation pour les élèves⁷¹, et donc de désengagement qui peut faire craindre un décrochage scolaire.

- ***Le système d'orientation scolaire et professionnel un échec ?***

Bien que les élèves qui ont répondu au questionnaire soient des élèves particulièrement motivés, et ayant fait un vrai choix d'orientation. Il ne ressort qu'aucun n'élève n'a réellement construit son parcours avec un Psychologue de l'Éducation Nationale. Certains professeurs ont conseillé ou déconseillé la filière. Cependant, en tant que professeur, nous n'avons pas eu de formation professionnelle sur l'orientation, nous aidons les élèves au mieux avec les informations recherchées sur le temps personnel. Un système d'orientation qui apparaît loin de ce qui est

⁷¹ FOREST J., CREVIER-BRAUD L., GAGNE M, (2009), « Mieux comprendre la motivation au travail », *Effectif*, volume 12, numéro 3, p23-27

affirmé sur le site de l'Éducation Nationale⁷², il est encore possible de parler de « *non orientation* »⁷³

C'est la famille qui joue un rôle important finalement. Dans le questionnaire, les élèves évoquent le fait qu'ils ont été libres dans leurs choix. Mais ce qu'on peut remarquer c'est qu'aucun parent n'a été à l'encontre de leur choix. D'autre part, certains parents ont passé un bac STG et/ou travail dans le milieu des ressources humaines. Donc le domaine des sciences de gestion (matière de spécialité de ce baccalauréat) ne leur est pas inconnu.

- ***Corrélation structure pyramidale de l'orientation et échec scolaire***

Sur ce point, cette dernière enquête nous permet de compléter les discussions suite à l'enquête n°1 sur les statistiques nationales. A partir des réponses des élèves il est possible de mettre en avant une fois de plus, la structure pyramidale du système.

Le baccalauréat STMG souffre encore de sa mauvaise réputation, un chanteur de variété française chantait déjà en 1992 « *vous passiez un bac G, un bac à bon marché* »⁷⁴. La filière a été réformée en 1995 en « *STT* », puis en 2005 en « *STG* », puis en 2014 en « *STMG* »⁷⁵, mais sa réputation n'a pas changé.

Cette réputation est entretenue par le système, qui a tendance à orienter les élèves qui « *n'ont pas le niveau* » ou qui ne savent pas vers quelle filière se tourner. Nous pourrions presque parler de prophétie auto réalisatrices : des élèves orientés par défaut qui sont désintéressés par les matières et qui se désengagent. Mais le problème ne vient pas de la filière.

L'élève qui a les meilleures notes de la classe a dû se battre pour aller en filière STMG. En effet, bien que l'élève soit passionnée par les matières de spécialités proposées par la filière STMG, l'équipe pédagogique de son année de 2^{nde} considérait qu'elle devait s'orienter en filière générale.

⁷² Site internet consulté en mars 2020 : <https://www.education.gouv.fr/l-orientation-du-college-au-lycee-41561>

⁷³ BIARNES J. « Décrocheurs ou zappeurs scolaires ? », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p149-170

⁷⁴ Michel SARDOU « Le bac G », chanson sortie en 1992

⁷⁵ STT (Sciences et technologies tertiaires) ; STG (Sciences et technologies de la gestion) ; STMG (Sciences et technologies du management et de la gestion)

Un élève qui évoquait des réticences en début d'année, revendique aujourd'hui sa fierté d'étudier dans la filière STMG. Il aime parler de sa filière autour de lui et notamment auprès des élève de 2nde qui hésitent, comme il aurait aimé en discuter lorsqu'il était dans leur situation.

III) L'intérêt de la méthode qualitative

Cette seconde méthode envisagée est dite qualitative, elle peut se définir par l'analyse de sources de données variées centrées sur l'individu : l'observation, l'analyse de documents, l'entretien, les images ou les vidéos.

L'objectif de cette méthode est de resserrer la focale en regardant plus précisément dans les parcours scolaires certaines caractéristiques socio-scolaires qui peuvent conduire au décrochage. Nous accordons une attention particulière à l'orientation des élèves.

Grâce à la richesse des données collectées, nous pourrions approfondir notre étude. Ces enquêtes « visent non seulement à décrire, mais aussi à aider à obtenir des explications plus significatives sur un phénomène. »⁷⁶ ; d'autre part elles permettent une étude du public visé « dans leur milieu naturel plutôt que dans des situations artificielles ou expérimentales. »⁷⁷

Pour conclure sur les choix de méthodes dans le cadre de cette recherche, nous retiendrons une citation d'un article universitaire d'Yvonne Giordano « *Les méthodes qualitatives et quantitatives ne sont en rien opposées* ». C'est pourquoi nous allons utiliser les deux afin d'optimiser nos recherches et ainsi répondre à notre problématique.

⁷⁶ KOHN L. et CHRISTIAENS W. « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances », in Les reflets et perspectives de la vie économique, 2014, P67 à 82.

⁷⁷ KOHN L. et CHRISTIAENS W. « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances », op. cit.

Section 3 - Démarches complémentaires

Afin de compléter mes analyses, il m'est apparu pertinent d'utiliser d'autres éléments que ceux récoltés lors des enquêtes. Notamment : des échanges par mails avec des membres du GPDS, des échanges par mail avec des élèves, des petits sondages réalisés sur les méthodes de travail auprès de la classe de 1ère STMG. Une discussion avec un élève m'a paru particulièrement intéressante dans le cadre du travail à distance pendant la période du confinement⁷⁸.

Discussions autour du mail

L'élève souligne qu'elle est en train de « décrocher », elle n'arrive plus à se motiver car la méthode de travail ne lui convient pas. C'est une élève dont la filière lui plait. Elle avait des bonnes notes toute l'année (16 de moyenne dans la matière que j'enseigne dans sa classe) et pour autant elle se trouve dans une situation d'échec. Sa grande maturité et le lien de confiance créé durant l'année lui a permis de m'en parler. Toutefois, que serait-il passé si cet élève n'avait pas fait cette démarche ? Notre discussion a été constructive et a pu faire ressortir ce qu'elle souhaite :

- Interagir avec un prof pour pouvoir discuter de ses incompréhensions
- Travailler à son rythme
- Avoir des explications des notions pendant les classes virtuelles que de la correction

J'ai trouvé cet échange très intéressant car les mots employés sont forts, l'élève parle d'avoir peur de « décrocher ». J'ai eu l'occasion d'avoir accès à son parcours antérieur, en seconde il y avait beaucoup d'absentéisme, les matières ne lui plaisaient pas, il m'avait dit qu'il « n'avait pas envie de se lever le matin, contrairement à cette année où il aime aller au lycée ». Son orientation lui a redonné goût à l'apprentissage.

Cet exemple illustre deux choses évoqués dans les enquêtes précédentes :

- Le lien entre orientation et motivation, un élève motivé par les matières de sa filière a soif d'apprendre.

⁷⁸ Annexe n° 3 : Échanges de mails avec un élève

- L'importance du lien social dans les apprentissages. L'humain n'est pas fait pour apprendre seul seulement avec des contenus papiers. Dans un interview donné en mars dernier, Stéphane Bonnéry évoque justement le sujet de l'insuffisance des seuls accès aux ressources pour les apprentissages car le travail de conceptualisation n'est pas permis : « *les informations en ligne ne suffisent pas à l'appropriation des savoirs des élèves* »⁷⁹.

⁷⁹ Vidéo de l'interview disponible sur le site suivant (consulté en avril 2020) : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article7064>

Chapitre 2 - Réponses aux hypothèses

Dans quelle mesure les situations de décrochage montrent-elles des régularités en lien avec les parcours scolaires ?

- *Hypothèse n° 1*

Il est possible de mettre en relation le taux d'obtention d'un diplôme d'une filière avec les choix d'orientation des élèves. Ainsi certaines filières, moins exigeantes sur le plan des notes sont plus concernées par le décrochage scolaire.

Conclusion à notre première hypothèse

Certaines filières apparaissent plus concernées par le décrochage scolaire, notamment les voies professionnelles. Nous pouvons supposer une relation entre l'orientation par défaut et la non obtention du diplôme. Toutefois, cela reste une supposition, il serait intéressant de mener une étude de plus grande ampleur pour observer la corrélation entre les élèves orientés par défaut et leur obtention du baccalauréat.

D'autre part, il est intéressant de souligner que les statistiques des résultats du baccalauréat présentent des limites. Cette année, avec la situation sanitaire exceptionnelle, le ministère de l'Éducation Nationale a modifié les critères d'obtention du diplôme en faveur d'une obtention sur les notes du contrôle continu. Ce type de situation s'est déjà produite en 1968⁸⁰.

Ainsi il est possible de se demander : si les indicateurs changent, que peut-on tirer comme conclusion par rapport aux autres années ? Si le taux d'obtention est particulièrement élevé, cela signifie-t-il que cette année il y a moins de décrocheurs ?

⁸⁰ Site internet consulté en avril 2020 : https://www.francetvinfo.fr/societe/education/le-jour-ou-1968-l-annee-ou-le-bac-a-ete-donne_1531415.html

- *Hypothèse n° 2*

Le décrochage scolaire s'inscrit dans une histoire individuelle, un problème d'orientation ne peut à lui seul causer une situation de décrochage scolaire. MAIS une orientation par défaut est un problème régulier dans les parcours d'élèves en situation de décrochage.

Conclusion à notre seconde hypothèse

Les élèves en accord avec leur orientation, expriment que leurs besoins de motivation intrinsèque sont satisfaits : création de lien social avec les amis, acquisition de nouvelles compétences, ainsi qu'une perspective d'autonomie par la construction d'un avenir.

A contrario, une régularité apparaît dans les parcours des élèves en situation de décrochage : l'absence de source de motivation intrinsèque. Les élèves expriment des problèmes d'intégration dans la classe, donc un lien social déficient ; ou encore une volonté de se réorienter donc absence de volonté d'acquérir les compétences proposées. Ces problématiques se manifestent par des absences, des comportements insolents envers les professeurs ou violents envers leurs camarades. Ils ne sont pas dans une logique de construction vers l'autonomie.

L'orientation par défaut a tendance à favoriser l'absence de motivation intrinsèque. Or l'absence de motivation favorise le désengagement dans les activités scolaires, ce dernier étant justement la définition du décrochage scolaire.

Bibliographie

LIVRES

BERNARD P-Y., *Le décrochage scolaire*, Paris : Puf, 2017 (2011)

BONNERY S., *Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, Paris : La dispute, 2007

WATZLAWIICK P., WEAKLAND J. et FISH R., *Changement, Paradoxes et psychothérapie*, Point, 1975

ARTICLES DE LIVRES

BIARNES J. « Décrocheurs ou zappeurs scolaires ? », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p149-170

BLOCH M-C « Des itinéraires de décrochage », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p197-202

BROCCOLICHI S., « Qui décroche ? », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p39-50

DEVELAY M. « Décrochage, rapport au savoir, fondations et fondement des savoirs scolaires », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p123-130

GEAY B., « Déscolarisation et décrochage scolaire », in VAN ZANTEN A. & RAYOU P., *Dictionnaire de l'éducation*, Paris : Puf, 2017 (2008), p 155-158

GIORDANO Y., JOLIBERT A. « Pourquoi je préfère la recherche quantitative. Pourquoi je préfère la recherche qualitative. », *Revue Internationale PME*, Éditions EMS, 2016, 29 (2). Consulté en ligne sur <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01230943>

GUIGUE M. « Le décrochage scolaire », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998 p25-38

GLASMAN D. « Décrochage scolaire », in CHAMPY P. & ETEVE C., *Dictionnaire encyclopédique de l'éducation et de la formation*, Paris : Retz, 2005 (1994), p 247-248

JOLIBERT B. (2019), « Chapitre 1 : Ambiguïté du décrochage », in FERREOL G. (dir.), *Décrochage et persévérance scolaire*, Louvain-la-Neuve : EME éditions,

KOHN L. et CHRISTIAENS W. « Les méthodes de recherches qualitatives dans la recherche en soins de santé : apports et croyances », in *Les reflets et perspectives de la vie économique*, 2014, P67 à 82.

MARTIN O., « Analyse quantitative », in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? ». Consulté en ligne sur <http://journals.openedition.org/sociologie/1204>

OLLER A-C, « Déscolarisation et décrochage scolaire », in VAN ZANTEN A. & RAYOU P., *Dictionnaire de l'éducation*, Paris : Puf, 2017 (2008), p 648

POULET P. « Nouvelle approche quantitative sur les sortants du système éducatif », in BLOCH M.C. et GERDE B., *Les lycéens décrocheurs, de l'impasse aux chemins de traverse*, Lyon : Chronique sociale, 1998, p53-62

ARTICLES DE REVUES

BOURDIEU P. (1979), « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°30, p 3-6

BROCCOLICHI S. (septembre 2000), « Désagrégation des liens pédagogiques et situations de rupture », *VEI enjeux*, n°122, p 36

BRUNO F., FELIX C., et SAUJAT F. (2017), « L'évolution des approches du décrochage scolaire », *Carrefour de l'éducation*, n°43,

CAILLE J.-P. (septembre 2005), « Le vécu des phases d'orientation en fin de troisième et de seconde », *Éducation et Formations*, no 72, p. 77-99.

CHEREAU M., (2018), « La motivation de l'adolescence. Un enjeu identitaire. », *Actualités en analyse transactionnelle*, n°162, p37-46

DANVERS F., MAYEUR F. (juillet-septembre 1985), « Histoire de l'orientation scolaire et professionnelle dans l'Académie de Lille », in *Revue du Nord*, tome 67, n°266, p864-871

FOREST J., CREVIER-BRAUD L., GAGNE M, (2009), « Mieux comprendre la motivation au travail », *Effectif*, volume 12, numéro 3, p23-27

GLASMAN *Dominique*, « Le décrochage scolaire : une question sociale et institutionnelle », *in VEI Enjeux*, n°122, septembre 2000.P10

LE BASTARD-LANDRIER S. (2005), « L'expérience subjective des élèves de seconde : influence sur les résultats scolaires et les vœux d'orientation », *L'orientation scolaire et professionnelle*, [En ligne], 34/2 | 2005, mis en ligne le 15 septembre 2009, URL : <http://journals.openedition.org/osp/368> ; DOI : 10.4000/osp.368

STEVANOVIC B. (2008), « L'orientation scolaire », *Le Télémaque*, n° 34, pages 9 à 22,

CONFERENCES

RAYOU P., CEBES S., BERNARDIN J., (2016), « Enseigner plus explicitement : Pour quoi ? Qui ? Quand ? Quoi ? Comment ? Où ? » session de formation des formateurs REP+ organisé à l'IFE par le bureau de l'éducation prioritaire de la DGESCO en collaboratin avec le centre Alain Savary, lors d'une table ronde animée par Fabienne Paulin Moulard (IGEN)

URL : <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-prioritaire/ressources/theme-1-perspectives-pedagogiques-et-educatives/realiser-un-enseignement-plus-explicite/enseigner-explicitement-pour-quoi-qui-quand-quoi-comment#4>

SITES INTERNET

Le décrochage scolaire (mars 2020) :

<https://www.education.gouv.fr/cid55632/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire.html>

http://media.education.gouv.fr/file/reforme_lycee/91/8/Nouveau-lycee-Reperes-pour-la-rentree-2010_133918.pdf

L'orientation au lycée (mars 2020) :

<https://www.education.gouv.fr/l-orientation-du-college-au-lycee-41561>

<https://www.education.gouv.fr/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257>

Le lycée professionnel « voie d'excellence » (mars 2020) :

<https://www.education.gouv.fr/enseignement-professionnel-campus-des-metiers-et-specialites-en-1re-jean-michel-blانquer-la-1040>

Annexes

Annexe n°1 : Les formations proposées au sein du LPO Raphaël Elize

Annexe n°2 : Questionnaire sur la motivation au lycée à destination de la classe de 1^{ère} STMG

Annexe n°3 : Échanges de mails avec un élève

Annexe n°1 : Ensemble des formations proposées par le lycée Raphaël Elize

Le lycée est polyvalent, c'est-à-dire qu'il propose un panel de formations générales, technologiques et professionnelles.

3 domaines de formations professionnelles : Bois, industriel, tertiaire

- Bois : CAP ébéniste (1 ou 2 ans), BMA ébéniste, DMA ébéniste, Bac pro Technicien-Menuisier-Agenceur (3 ans)
- Industriel : CAP Maintenance de bâtiments de collectivités (2 ans) ; Bac pro Maintenance des Equipements Industriels (3 ans)
- Tertiaire : CAP Employé de vente spécialisé option B produits d'équipement courant, Bac pro Accueil-Relation clients et usagers, Bac pro vente, Bac pro gestion administration *

*Les bacs pros tertiaires sont désormais regroupés en famille de métiers, l'élève fait une seconde professionnelle au sein d'une famille de métier : soit « Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique » qui compte 3 bac (Gestion administration ; Logistique ; Transport). Soit « Métiers de la relation client » qui compte 2 bac (Métiers du commerce et de la vente, option A : animation et gestion de l'espace commercial et option B : prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale ; Métiers de l'accueil)

3 domaines de formations technologiques :

- Bac ST2S : Sciences et technologies de la santé et du social
- Bac STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- Bac STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

Les enseignements du tronc commun et de spécialités du nouveau bac général suivant :

Tronc commun :

- Français
- Philosophie
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante 1 et Langue vivante 2
- Education physique et sportive
- Humanités scientifiques et numériques

Enseignements de spécialités

- Arts plastiques
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques

- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique chimie
- Sciences de la vie et de la terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales

Les formations post-Bac

- Domaine industriel : Licence Pro maintenance des systèmes Automatisés ; BTS Maintenance des systèmes (possibilité en Alternance).
- Domaine tertiaire : BTS Support à l'action managériale, BTS Technico-commercial
- Le DN MADE : Diplôme National des métiers d'Arts et du design mention Objet parcours « création et expérimentation en ébénisterie »

Annexe n°2 : Le questionnaire « Motivation au Lycée »

Questionnaire « Motivation au Lycée »

Quelle sont tes motivations pour aller au lycée ? (Apprendre de nouvelles choses, voir les copains, ne sais pas, avoir des bonnes notes, obligé par les parents, etc...)

Est-ce que tes parents te demandent ce que tu as fait de ta journée le soir ?

Qu'est-ce qui te motive dans la filière STMG ? (Une matière particulière, toutes les matières, les perspectives d'études, les perspectives de métiers, etc...)

L'année dernière quand tu as choisi ta filière, quel était ton premier vœu ? La filière STMG était ton vœu n° combien ?

Est-ce qu'un prof, un CPE ou un conseiller d'orientation t'a conseillé la filière STMG ? Ou au contraire déconseillé par rapport à une autre filière ? (Bac pro ou bac général ou une autre filière technologique)

Ta famille t'a-t-elle conseillé dans tes choix ? Connaissait-elle la filière STMG ? Cela a-t-il influencé ton choix final ?

Connaissais-tu les matières de la filière STMG avant de choisir ?

Comment te sens-tu dans ta filière ? Est-ce que tu regrettes ton choix ?

Le confinement et le fait de ne plus aller au lycée, rend-il difficile le suivi des cours ?

Comment préfères tu travailler pendant le confinement ?

Commentaires autres sur ta motivation et ton orientation ?

Merci de tes réponses. A. Hervé

Annexe n°3 Discussion par mail avec un élève

Mail élève :

« Bonjour Madame,

Je voulais vous faire part de mon avis concernant les classes virtuelles.

J'ai remarqué qu'il y avait moins de participation et de motivation depuis quelques temps en classe virtuelle et cela dans plusieurs matières différentes, dont la gestion, et que le nombre d'élèves présents diminue.

De plus, la charge de travail est assez importante depuis le retour des vacances et donc je trouve qu'on a moins de motivation et moins l'envie de travailler.

Pour ma part, je trouve que les classes virtuelles de gestion sont utiles pour la compréhension du chapitre, mais je décroche très vite en faisant questions réponses à chaque cours et deux fois par semaine.

Je souhaitais vous prévenir car je ne sais pas si je suis la seule à penser cela dans la classe, mais je trouve cela embêtant si plusieurs personnes ont du mal à suivre et n'ose pas vous le dire, sachant qu'il ne s'agit pas d'une critique.

Sinon les cours m'aident quand même à mieux comprendre le chapitre car vous expliquez à l'oral les différentes notions, mais j'ai plus de mal à comprendre et à me concentrer quand la moitié de l'heure de cours est passée.

Je me disais donc qu'alterner deux méthodes de travail serait peut-être mieux pour ceux qui sont dans le même cas que moi, si il y en a, et comme cela, les personnes qui préfèrent questions et réponses auraient quand même un cours qui leur conviendrait une fois sur deux.

Je ne sais pas ce que vous en pensez, dans tous les cas je souhaitais vous prévenir car hier vous avez dit qu'on pouvait donner notre avis pour vous aider à mieux savoir de quoi on a besoin pour réussir et ne pas décrocher.

Je vous remercie d'avance, et je vous souhaite une bonne journée.

Cordialement »

Réponse professeur :

« Bonjour X,

Je te remercie beaucoup de me donner ton ressenti ! C'est une grande aide.

J'ai bien senti une baisse de motivation, mais c'est difficile sans vous voir de savoir exactement d'où ça vient.

Je vais réfléchir pour vous proposer autre chose.

Tu préférerais qu'on ait seulement une classe virtuelle par semaine ? Un cours juste les notions et ensuite des exercices serait plus facile à suivre ?

Bonne journée X »

Réponse élève :

« Madame,

Je sais que c'est difficile de savoir ce qu'on pense en classe virtuelle et à distance, c'est pourquoi je vous ai envoyé un mail.

Je pense qu'une classe virtuelle par semaine serait bien et qu'on pourrait en rajouter une quand on en a besoin. Je pense également que nous expliquer les notions et après faire des exercices ou inversement serait plus simple pour suivre et en plus cela permettrait aux personnes qui ont du mal de mieux comprendre car on ne comprend pas toujours quand des personnes participent à l'oral.

Cela faciliterait la compréhension du cours et personnellement je serais plus motivée et j'aurais plus envie de travailler.

Je pense qu'il faudrait demander l'avis aux autres élèves de la classe, mais je pense que votre idée est bien.

Je vous remercie vraiment de votre compréhension.

Cordialement »

Réponse professeur :

« Merci vraiment de ton retour X. C'est très mature de ta part.

Mardi vous allez avoir une vie de classe avec X votre professeur principal afin de discuter de cela, il ne faudra pas hésiter à chacun dire son ressenti.

Dans tous les cas, il ne faut pas te décourager parce qu'il y a des choses que tu ne comprends pas en sciences de gestion. Normalement nous avons 7h par semaine pour faire tout ce que nous avons fait. Donc bravo ! Je tiens à te rassurer, l'année prochaine les professeurs tiendront compte de cette fin d'année particulière.

Je te souhaite une bonne journée. »

Réponse élève :

« D'accord, j'espère ne pas être la seule à dire mon avis en vie de classe car c'est souvent les mêmes qui répondent en classes virtuelles et donc les autres n'osent pas dire leur avis.

Du coup, est ce que les cours de gestion vont être modifiés ?

Et est-ce que demain vous ferez un sondage pour savoir ce qu'en pense les autres ?

Je fais tous pour me motiver et je trouve cela bien d'avoir réussi à voir tous ce qu'on a vu jusqu'ici en gestion.

Je vous remercie. »

Réponse professeur :

« Demain on va varier la méthode. Je vous enverrais la correction par mail. En classe virtuelle je ferais un cours avec les notions essentielles où vous prenez quelques notes.

Et nous pourrons faire un point et un petit sondage.

Est-ce que tu aimais bien le fait de travailler un exercice a ton rythme pendant une classe virtuelle ?

On va trouver une solution ! »

Réponse élève :

« D'accord

Et oui j'aimais bien car on allait à notre rythme et on pouvait poser des questions directement quand on en avait besoin.

Je vous remercie.

Bonne journée à vous.

Cordialement »

Réponse professeur :

D'accord.

Très bien je te remercie, je vais réfléchir à partir de ce que tu m'as dit ainsi que ce que nous dirons demain en classe virtuelle.

Je te souhaite une bonne journée. Bon courage. »

4^{ème} de couverture

Mots clés : DECROCHAGE SCOLAIRE - ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE - MOTIVATION INTRINSEQUE - DESENGAGEMENT

Résumé :

Il est possible de mettre en avant la relation entre l'orientation scolaire et professionnelle et le décrochage scolaire. En ce sens, nous nous demandons : Dans quelle mesure les situations de décrochage montrent-elles des régularités en lien avec les parcours scolaires ? Il apparaît que certaines filières, moins exigeantes sur le plan des notes sont plus concernées par le décrochage scolaire. D'autre part, le décrochage s'inscrit dans une histoire individuelle, et une orientation par défaut est un problème régulier dans les parcours d'élèves en situation de décrochage. L'orientation par défaut a tendance à favoriser l'absence de motivation intrinsèque. Or l'absence de motivation favorise le désengagement dans les activités scolaires, ce dernier étant justement la définition du décrochage scolaire.